

# Le Quotidien

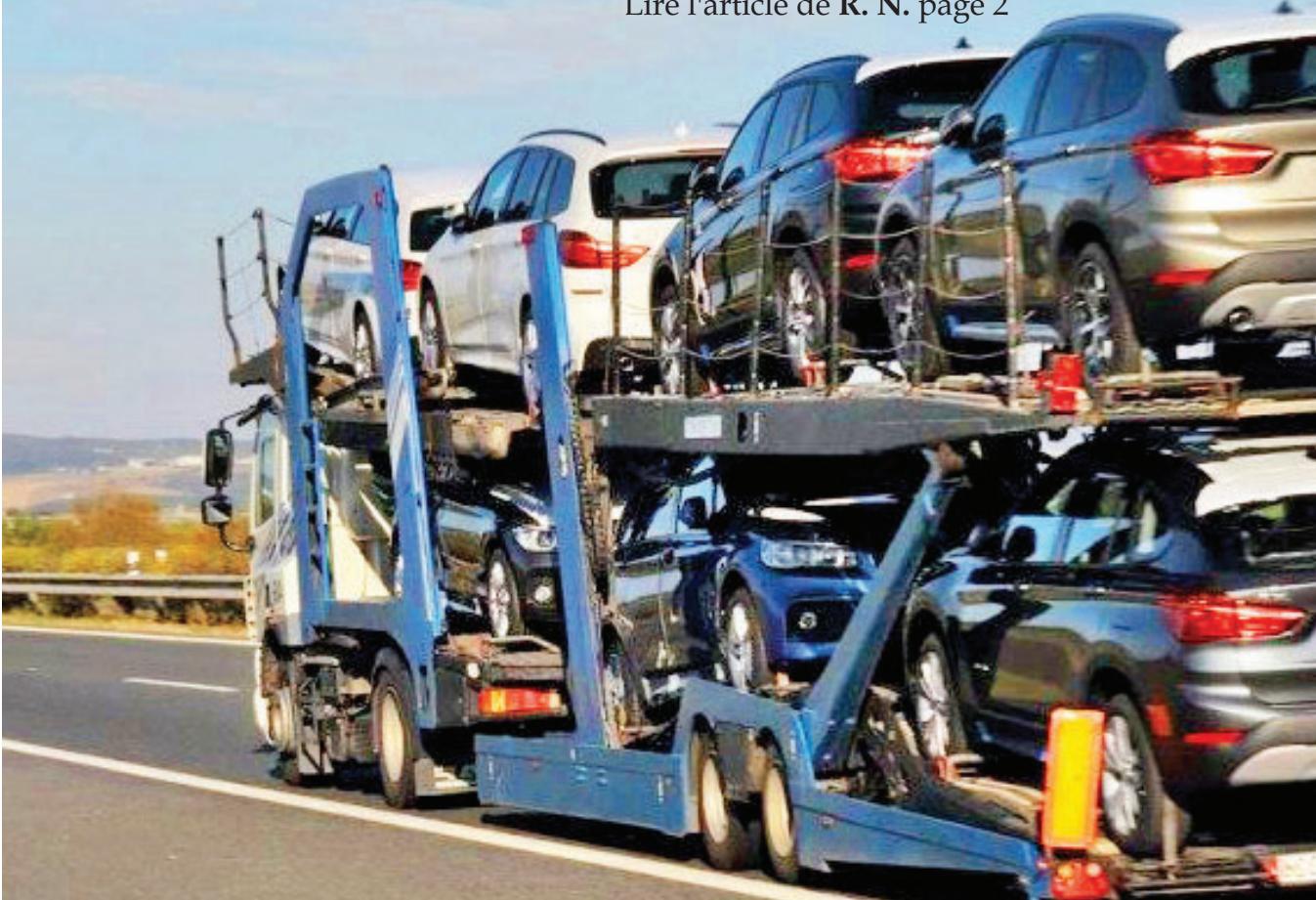
Edition Nationale d'Information

D'ORAN

**CONSTRUCTEURS ET  
CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES**

## **Le cahier des charges dévoilé demain**

Lire l'article de R. N. page 2



**AMICAL:  
AUJOURD'HUI  
À 20H30:  
ALGÉRIE-MALI**  
**Un test  
pour  
Belmadi et  
les Verts**

Lire l'article de M. Zeggai page 11

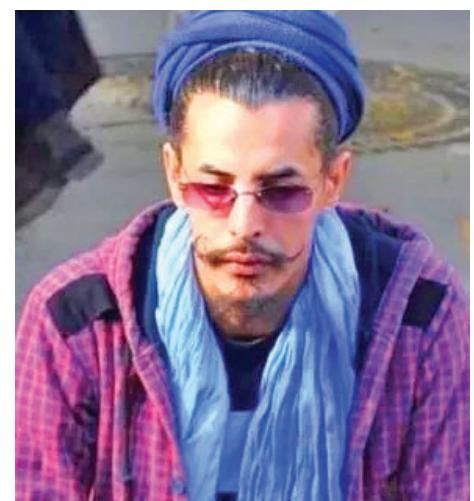


AFFAIRE  
DE LA RAFFINERIE  
D'AUGUSTA

**Abdelmoumen  
Ould Kaddour  
condamné  
à 15 ans  
de prison** P. 3



**JUSTICE**  
**Début du procès  
des accusés  
dans le meurtre  
de Djamel  
Bensmaïn** P. 4



**La chaîne TV  
«Al Adjwaa»  
fermée** P. 2

**OUM EL BOUAGHI**  
**Sept blessés  
dans un  
carambolage** P. 4

MASCARA

**Collision  
entre un bus  
et un camion,  
14 blessés**

Lire l'article de  
Belkecir Mohamed page 9

## Constructeurs et concessionnaires automobiles Le cahier des charges dévoilé demain

R. N.

**L**e président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion du Conseil des ministres, au cours de laquelle ont été examinés deux projets de lois, en plus de la présentation d'exposés sur le programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt, la création de l'Agence nationale de dessalement d'eau et le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route pour le développement de la flotte nationale de transport maritime de marchandises. Les deux projets de lois concernent la Justice militaire et la lutte contre la corruption, indique un communiqué du Conseil des ministres. Le texte concernant la lutte contre la corruption prévoit la création d'une «Agence nationale de gestion des biens gelés, saisie et confisqués».

Après la présentation de l'ordre du jour et du bilan des activités du gouvernement au cours des deux dernières semaines par le Premier ministre, le Président a donné plusieurs instructions dont celles relatives à l'augmentation des salaires.

Ainsi, M. Tebboune a ordonné au gouvernement de «préparer les textes d'application relatifs à l'augmentation des salaires, des pensions de retraite et de l'allocation chômage pour entamer le versement des augmentations directement après l'approbation, par le Parlement, du projet de loi de finances 2023, à compter de janvier 2023», indique le communiqué du Conseil des ministres.

Concernant le projet de loi relatif à la Justice militaire, le chef de l'Etat a donné instruction pour l'enrichissement du texte, «insistant sur l'impératif de tenir compte de la spécificité des missions qu'il couvre et de la confidentialité requise dans le cadre de la protection des intérêts suprêmes de l'Etat» et de «conditionner toute déclaration aux médias dans les affaires en lien avec les questions de défense nationale et intéressant l'opinion publique, à une autorisation préalable du ministre de la Défense nationale».

A propos de l'Agence nationale de gestion des biens gelés, saisie et confisqués, M. Tebboune a donné instruction pour enrichir le projet de loi, afin de «définir des mécanismes plus flexibles en termes de recouvrement des biens de l'Etat» et «d'alléger les procédures bureaucratiques, de façon à permettre de récupérer tous les fonds détournés». Sur le même sujet, il a appelé les institutions de l'Etat à « poursuivre la lutte contre toute forme de corruption, quelles qu'en soient les ramifications, en coordination avec les instances et pays concernés».

## Le Quotidien d'Oran

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE au Capital  
de 195.923.000,00 DA

**Président Directeur Général Directeur de la Publication**

Mohamed Abdou BENABBOU

**Direction - Administration  
Rédaction centrale**

63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran Tél.  
041.23.25.22 / 23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

**Fax Pub: 041.23.25.21 Fax et  
Rédaction: 041.23.25.20**

**Imp. : Oran : imprimerie**  
"Le Quotidien d'Oran" Alger : imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran" Constantine : S.I.E.

**INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)**

**Rédaction Algéroise**  
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57  
Pub Tél. : 021.64.96.44

**Rédaction Constantinoise**  
Tél. : 031.92.12.11  
Fax : 031.92.12.22

**Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE**

## Sonatrach Contrat de vente de gaz avec une compagnie slovène



Dans le volet relatif au programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt, le président de la République a instruit le ministre de l'Intérieur à «écouter, de près, les préoccupations des élus locaux en vue d'assurer une cohésion avec les aspirations des citoyens». Il a rappelé que l'objectif de ce programme est «l'instauration d'un équilibre de développement garantissant à la wilaya de Tissemsilt et à d'autres wilayas de se mettre au diapason du processus de développement au niveau national» qui passe «par le désenclavement et la relance de différents projets gelés, après une opération de recensement minutieuse», ainsi que «la levée de toutes les contraintes».

Abdelmadjid Tebboune a également ordonné à ce que la wilaya bénéfice d'une «augmentation du quota de logements ruraux et de relance des projets et d'investissements publics» dont «le dédoublement des voies en vue de faciliter les déplacements, notamment, vers les deux axes de Tiaret et d'Alger».

### AGENCE DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Le président de la République a félicité tous les cadres «qui ont contribué à opérer ce bond qualitatif pour assurer l'approvisionnement des citoyens en eau potable». Il a, en outre, estimé nécessaire la «création d'une nouvelle spécialité académique pour la formation d'étudiants et cadres algériens dans le domaine du dessalement de l'eau de mer, compte tenu des progrès réalisés dans ce secteur», rappelant que «l'Algérie produit plus de 2.700.000 m<sup>3</sup>/j», devenue ainsi «un pays pionnier en la matière». Concernant le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route pour le développement de la flotte nationale de transport maritime de marchandises, le président de la République a demandé au ministre concerné «d'élaborer un rapport exhaustif et détaillé sur l'état du secteur, en définissant les responsabilités».

M. Tebboune considère que la relance du secteur «exige de lutter contre le laisser-aller et les tentatives de sabotage ciblant l'entreprise publique de transport maritime de marchandises». Il a également donné des instructions pour «l'acquisition de nouveaux navires».

Par ailleurs, le président de la République a ordonné que soit rendu public, le jeudi 17 novembre 2022, le cahier des charges régissant les activités des constructeurs et concessionnaires automobiles.

Le groupe Sonatrach a signé, mardi à Alger, un contrat d'achat et de vente de gaz naturel avec la compagnie slovène, Geoplín pour la fourniture à la Slovénie de gaz naturel à travers le gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie pour une période de trois ans à partir de janvier 2023.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du groupe, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, de la vice-première ministre et

ministre des Affaires étrangères de la Slovénie, Tanja Fajon, et du ministre slovène des Infrastructures, Bojan Kumer.

Cet accord a été signé par la directrice de la division commercialisation du gaz, Samia Hamadache et l'administrateur de Geoplín, Mičita Bitenc, en présence du PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar.

"Cet accord permet à Sonatrach, d'une part, de reconquérir une part du marché slovène qu'elle a approvisionné en gaz naturel à travers le Gazoduc Enrico Mattei entre 1992 et 2012, et d'autre part, de contribuer à la satisfaction de la demande de gaz naturel du marché européen", a indiqué un communiqué du groupe Sonatrach.

"L'accord conclu aujourd'hui, résultant de discussions fructueuses entre les deux compagnies, dénote de l'excellence de leur coopération et témoigne de leur volonté commune de consolider leur relation à long terme", a ajouté la même source.

"Cet accord renforce également le rôle de l'Algérie en tant que fournisseur fiable de long terme du marché européen", a précisé également Sonatrach.

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

### Arrondir les angles ?

Poignée de mains entre les présidents américains et chinois, pourparlers pas si confidentiels que cela en a l'air entre de hauts responsables des services de renseignements américains et russes sur l'Ukraine, des informations non démenties à propos d'une instance américaine auprès des autorités ukrainiennes pour engager des négociations avec les Russes afin de trouver un accord qui mettrait fin à la guerre avant l'hiver... le temps est-il propice à l'accalmie ? La rencontre sur l'île indonésienne de Bali, à la veille du Sommet du G20, entre Joe Biden et Xi Jinping en dit long, et d'une manière claire, sur les orientations de la géopolitique américaine. Donnant un coup sec au gouvernail, le Président Biden s'est entretenu «sur le ton de la sincérité» avec son homologue chinois, qu'il n'a jamais rencontré en face-à-face depuis qu'il est arrivé à la Maison Blanche. Il y a tout juste quelques semaines, la tension était à son paroxysme entre les deux pays, notamment à cause du soutien américain à Taïwan, en sus d'une intense rivalité économique et un alignement chinois sur les positions russes dans le dossier ukrainien. Par quel miracle est-on arrivé à ce stade du dialogue et de la concertation entre les dirigeants des deux pays ? Car, c'est de concertation qu'il s'agit entre les deux dirigeants, qui se sont entretenus durant trois heures sur tous les dossiers et avec l'esprit d'arrondir les angles de nombreux sujets de discorde entre les deux puissances rivales. Comment est-il possible de faire prendre au cours de l'histoire ce virage en si peu de temps ? Ce ne sont que des signes annonciateurs d'une nouvelle ère pacifique, où la diplomatie, visible et celle de l'ombre, auront à jouer des rôles prépondérants

pour régler les différends et, surtout, garder les canaux de la communication ouverts, comme l'a clairement signifié le Président Biden. Mais, on ne pouvait imaginer un tel scénario occuper les devants de la scène mondiale, après plusieurs mois de crise multidimensionnelle qui commence à peser sérieusement de tout son poids sur les puissances de ce monde, elles-mêmes. Ce changement, s'il arrivait à se concrétiser, est-il dû à la décroissance économique qui fait flétrir les économies des puissances mondiales, américaine, chinoise et européenne, avant de parler d'autres pays qui font face à une grave crise alimentaire ? Peut-être que ces dirigeants ont compris que le monde est sur le point d'atteindre un point de non-retour sur le plan militaire, avec la menace de l'utilisation des armes nucléaires, ainsi qu'en matière d'affondrement de l'économie mondiale. Peut-être aussi, que ces dirigeants ont compris que leur avenir politique est en jeu face à des populations, de plus en plus mécontentes, face aux difficultés de la vie quotidienne.

Des grèves pour revendiquer de meilleurs salaires et des manifestations de colère exercent une pression sur ces dirigeants qui doivent bien craindre la sanction de l'urne au prochain rendez-vous électoral. Tous ces facteurs peuvent influer sur les décisions des hommes politiques, qui ne cherchent que le bien-être de leurs populations, et qui doivent savoir quand il faut reculer pour éviter de leur faire supporter des malheurs qu'ils ne pardonneraient pas. La paix maintenant, et tout de suite, ou le chaos. Le choix est-il fait par les grandes puissances qui se réunissent, les 15 et 16 novembre, en Indonésie, de se concentrer sur les défis mondiaux pressants ?

## La chaîne TV «Al Adjwaa» fermée

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) a décidé de fermer définitivement la chaîne TV «Al Adjwaa», a-t-on appris lundi soir auprès de l'Autorité. La décision de fermeture a été prise après la

diffusion par cette chaîne, dimanche soir, «de scènes offensantes et contraires aux valeurs de notre société et à notre religion», précise-t-on de même source.

## Le PLFC 2022 devant le Conseil de la nation

### 39 mds USD d'exportations d'hydrocarbures prévus à fin 2022

**Les dépenses budgétaires, qui ont connu une hausse assez importante en 2022, ont été corrigées par la loi de finances complémentaire 2022.**

A. Z.

C'est ce qui a été souligné par le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, lors de la présentation, lundi dernier, du projet de loi de finances complémentaire (PLFC - 2022) devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, où il a affirmé que ladite loi prévoit plusieurs mesures de redressement liées à la loi de finances 2022 et destinées essentiellement à la couverture des dépenses supplémentaires, dues à la hausse des prix de certains produits alimentaires sur le marché mondial et autre régularisation entraînée par la hausse des salaires et l'octroi de l'allocation de chômage.

Précisant dans ce cadre que les dépenses budgétaires s'élèvent à 11.610 milliards DA au titre de la loi de finances complémentaire, soit une hausse de 1.752 milliards DA par rapport à la loi de finances 2022. Ces dépenses, a-t-il relevé, concernent 7.697 milliards DA alloués aux dépenses de fonctionnement soit une hausse de 1.385 milliards DA afin de prendre en charge principalement la contribution à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL) ainsi que les crédits principaux visant à couvrir l'allocation chômage.

Ces dépenses concernent également la réévaluation du point indiciaire au personnel des établissements et administrations publics et les dettes de l'organe de Sécurité sociale et l'incidence financière relative au rétablissement des contrats des bénéficiaires des activités de l'insertion sociale et professionnelle, a indiqué le ministre. Ajoutant que les dépenses de fonctionnement comportent un budget de 3.913,17 milliards DA soit une hausse de 366 milliards DA couvrant notamment le programme complémentaire au profit de certaines wilayas et les crédits au profit du secteur de la santé après la levée du gel sur les projets des infrastructures.

M. Kassali a fait savoir, dans ce sillage, que les principaux changements introduits au PLFC concernent le prix référentiel du baril de pétrole fixé à 60 USD au lieu de 45 USD retenu au titre de la LF 2022, et le cours du marché estimé à 70 USD au lieu de 50 USD dans la loi de finances 2022. Une hausse d'un taux de 3,8% a été enregistrée dans les importations des marchandises ainsi que la prise en charge de l'incidence financière des dépenses supplémentaires au titre du budget de fonctionnement d'un montant global de 1.385 milliards DA autre la couverture des besoins supplémentaires enregistrés au titre du budget d'équipement d'un montant global de crédits de paiement esti-

més à 366 milliards DA. Eu égard à ces indicateurs, l'on prévoit, a indiqué le ministre, «39 mds USD d'exportations d'hydrocarbures à la fin de 2022 soit une augmentation de 40,4% et 38,5 mds USD d'importations de marchandises soit un taux de croissance de 15%».

La balance des paiements au titre de la LFC 2022 atteindra +983 millions USD alors que les réserves de change s'élèveront à 46,28 mds USD, soit l'équivalent de 12 mois d'importations de marchandises et de services. La LFC 2022 prévoit aussi un taux de croissance de 3,44% et une augmentation du PIB hors hydrocarbures à 4,3%, selon le ministre. Soit exactement ce que prévoient les organisations financières internationales. En outre, la même loi se focalise essentiellement sur la mise en œuvre de mesures urgentes et prioritaires en vue de répondre aux grands objectifs devant booster l'activité économique et relancer la croissance outre la réduction de la dépendance aux hydrocarbures, d'après M. Kassali. La présente loi, tout comme les précédentes, vise à maintenir et améliorer les subventions de l'Etat aux catégories vulnérables pour préserver les acquis sociaux des citoyens, ajoute le ministre. La hausse des recettes budgétaires prévue au titre de cet exercice s'élève à +23,2% enregistrant 7.000,8 milliards DA, y compris la fiscalité pétrolière qui augmentera à 3.211 milliards DA.

Cette loi comporte aussi une série de dispositions législatives visant à soutenir le secteur agricole, à promouvoir l'investissement, à renforcer le pouvoir d'achat des citoyens et à conférer une cohérence et simplicité sur les procédures», a indiqué M. Kassali. Non sans souligner que cette loi ne comporte pas de nouvelles taxes et charges fiscales supplémentaires. Par ailleurs, dans le cadre du renforcement du pouvoir d'achat, des dispositions ont été incluses en vue d'exonérer les opérations d'importation du sucre brut et du sucre blanc, des droits douaniers et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ainsi que la révision des taxes sur les start-up, les équipements informatiques pour développer l'économie numérique et les téléphones portables destinés à usage personnel.

Le ministre a indiqué que le PLFC comprenait également des mesures permettant la prise en charge des institutions économiques qui étaient en attente de jugements définitifs portant confiscation de leurs biens dans le cadre d'affaires de corruption. La dite disposition tend à intensifier le marché financier et à en faire un outil important de mobilisation des ressources financières destinées au financement de l'économie qui compte parmi les objectifs inscrits au plan d'action du gouvernement.

## Affaire de la raffinerie d'Augusta Abdelmoumen Ould Kaddour condamné à 15 ans de prison



Le pôle pénal et économique du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a condamné, mardi, l'ancien PDG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, à une peine de 15 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un (1) million de dinars dans une affaire de corruption liée à l'acquisition de la raffinerie d'Augusta.

Dans la même affaire, son fils Nassim Ould Kaddour a été condamné à une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende de trois (3) millions de dinars avec confirmation du mandat d'arrêt international émis à son encontre, alors que l'épouse d'Abdelmoumen Ould Kaddour, Anissa Ouabdessalam a écopé d'une peine de deux ans de prison ferme et d'une amende de deux (2) millions de dinars.

Deux peines de 3 et 7 ans de prison ferme ont été prononcées contre deux accusés, alors qu'un autre accusé a été acquitté.

Raina Raïkoum  
El-Houari Dilmî

**E**n allant au contact direct des citoyens, les walis de la république se rendent compte du grand fossé qui sépare le discours officiel de l'austère nudité de la réalité. Même s'il s'agit là d'une instruction venue d'en haut, des walis de la république n'ont pas peur de descendre sur le terrain pour régler sur place les problèmes de vie quotidienne dont pâtissent les Algériens. A l'image des managers des grosses boîtes, ce contrat-objectif fixé aux walis de la république est plutôt bien vu par le citoyen lambda. C'est que l'autre « urgence » pour le pays est de laisser son peuple s'exprimer, crier sa colère, respirer un peu... Fatigué, blasé, abusé, blousé, taxé, retaxé, l'Algérien lambda a d'abord besoin de respirer, avant de manger, aller à l'école, s'habiller, ou même voyager à l'étranger. L'autre priorité pour le nouveau personnel politique aux manettes du pays serait aussi de « nettoyer » le pays, devenu un repaire

grandeur nature de toutes les « mains baladeuses » et autres aigrefins en col blanc. Mais pourquoi a-t-on attendu soixante berges pour enfin décider de nettoyer le bled, sur « décision politique » par-dessus le marché ? Mais nettoyer tout le pays de quoi, de qui, quand, comment, et pourquoi ? ! Après avoir pris le mauvais pli de nettoyer sa maison en cachant toute la poussière sous le grand tapis du salon national, le pays fera-t-il comme celui qui nettoie à grande eau sa demeure, en jetant tout avec, y compris ceux qui l'occupent ? Parce que les Algériens sont un peuple bouclier contre un pays antichoc, l'heure est à savoir s'il faille nettoyer nos rues trop sales, nos cités décrépites, nos villes polluées, et laisser nos mentalités en jachère ? Un peu comme celui qui prend le soin de « laver » sa conscience avant de faire ses ablutions, à quoi sert-il de prier si l'on prêche dans le désert ? !

## Assises nationales de la société civile Asseoir les bases d'une participation plus efficace

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderahmane a affirmé, mardi à Alger, que la 1ère édition des assises nationales de la société civile se veut le couronnement d'un long processus de mise en œuvre de la vision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour la consécration d'une société civile libre et capable d'assumer ses responsabilités.

Dans son allocution à l'ouverture de la 1ère édition des assises nationales de la société civile, M. Benabderahmane a indiqué que ces assises "sont le couronnement d'un long processus élaboré qui a permis à notre pays de consolider son tissu institutionnel pour la première fois dans son histoire".

"L'Observatoire national de la société civile (ONSC) est un acquis important et constitue un autre jalon qui vient concrétiser la vision du Président de

pour asseoir les bases d'une participation plus organisée et plus efficace des forces vives composant la société civile et d'une contribution plus large au projet de développement national et à l'encadrement des efforts et des initiatives".

Pour rappel, ces assises nationales de la société civile se tiennent sous le thème "La société civile, socle de l'édification de l'Algérie nouvelle", avec la participation de 700 représentants d'associations nationales et locales, d'organisations, de syndicats et de la communauté nationale à l'étranger.

Ce rendez-vous constituera une occasion de dialogue et de concertation entre les différents acteurs sur les moyens de promouvoir le rôle de la société civile dans l'édification de l'Algérie nouvelle à travers la consécration des principes de la citoyenneté agissante au sein de la société.

"Cette étape est cruciale et constitue le point de départ

## Le 18<sup>ème</sup> Sommet se tiendra à Djerba La langue française perd du terrain

Prévu en 2019 mais reporté «en raison de la crise sanitaire de la COVID-19», le 18<sup>ème</sup> Sommet de la francophonie se tiendra les 19 et 20 novembre prochain en Tunisie dont l'appartenance au Continent africain laisse constater que la langue française perd du terrain.

Ghania Oukazi

Pays voisin et proche de la Tunisie, l'Algérie a en effet, décidé pour cette année scolaire, d'introduire la langue anglaise dès le cycle primaire. Décision qui fait incontestablement reculer la langue française. L'objectif des décideurs algériens est d'accorder à la langue anglaise une place de choix dans les différents cycles de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire et à long terme, en faire un outil de communication même dans l'administration. Il faut rappeler que le Français a toujours été sujet à de profonds clivages au sein des intellectuels algériens qui «s'affrontent» en bloc arabophone contre celui francophone. Aujourd'hui, les décideurs politiques ont tenu à ouvrir les portes de l'école publique à la langue anglaise, «parce que c'est la langue du savoir, de la connaissance et de la recherche», soutiennent les adeptes de la décision en question.

D'autres pays africains rejoignent, au fur et à mesure, leur copie «en français» en décidant de la réduire pour en céder de grandes dimensions à la langue anglaise mais aussi à des «langues» locales, en vue de confiner le français dans son cadre historique de «butin de guerre» et non de langue officielle comme il l'a été depuis de longues années. Ce qui ne semble pas décourager l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui a avancé en 2017 que «l'Afrique devrait regrouper plus de 85% de francophones d'ici 2050».

### BOURGUIBA, «L'UN DES 4 PÈRES FONDATEURS DE LA FRANCOPHONIE»

Les espoirs de l'Organisation ont augmenté depuis que la Tunisie a été choisie pour abriter le 18<sup>ème</sup> Sommet de la francophonie. Avec plus de 54% de francophones, la Tunisie est le

premier pays nord-africain à abriter la francophonie le temps d'un sommet. Il est nécessaire de rappeler que son président Habib Bourguiba, figure parmi «les pères fondateurs de la francophonie institutionnelle» aux côtés de ses homologues, Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal, dans les années 60, Hamani Diori du Niger et le Prince Norodom Sihamouk du Cambodge.

Prévu tous les deux ans, le Sommet ne s'est pas tenu en 2021 «officiellement» pour des raisons de crise sanitaire de la Covid-19. Et c'est à l'issue de sa réunion du 28 octobre 2021, que la Conférence ministérielle de la francophonie (CMF) a décidé de son report mais en précisant cependant, à ce sujet, que la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) «partage pleinement ses préoccupations (de ses membres ndlr) en termes de prévisibilité et de prédictibilité nécessaires pour le bon fonctionnement des instances de la francophonie et la mise en œuvre des missions de l'Organisation».

C'est dans l'île de Djerba qu'aura lieu cette 18<sup>ème</sup> session du Sommet de l'OIF pour lequel les préparatifs vont bon train. Le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger, Othman Jerandi, a, en effet, procédé dimanche dernier, à l'inauguration du village de la francophonie aux côtés de la SG de la francophonie, la rwandaise Louise Mushikiwabo qui a vécu près d'une vingtaine d'années aux Etats-Unis. Un village dédié «à 194 manifestations et 27 pavillons d'Etats membres de l'OIF», rapportent des médias tunisiens en soulignant l'organisation de «17 ateliers de dégustation culinaire, une exposition sur l'art de la calligraphie, des projections de films, 37 workshops et un cycle de conférences portant sur différents thèmes, 43 spectacles artistiques et mu-

sicaux des différents Etats participant au Sommet, 11 spectacles virtuels dans l'espace «expositions immersives» et 21 programmes diffusés sur une plateforme de vidéos en ligne pour retracer les différentes civilisations francophones».

### UN «FORUM ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE» À DJERBA

Un Sommet qualifié d'«historique» parce qu'il coïncide avec la célébration du cinquantième anniversaire de la création, le 20 mars 1970, de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, qui a donné naissance à l'Organisation internationale de la francophonie. Organisé sous le thème : «La connectivité dans la diversité : Le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone», le Sommet se veut, selon ses organisateurs, une ouverture sur l'économie et le partenariat «francophone» notamment en Afrique. D'ailleurs, Djerba abritera les 20 et 21 novembre, «le Forum économique francophone» où il sera question d'aborder la crise économique mondiale, à l'heure de la guerre en Ukraine et les conséquences de la pandémie de la Covid-19 pour marquer «un nouveau départ pour le développement économique des régions francophones avec une approche de coopération moderne».

Mais avant le 18 novembre, aura lieu la 40<sup>ème</sup> session de la Conférence ministérielle de la francophonie (CMF) qui mettra en principe au point, le programme du Sommet de l'OIF, la liste de ses participants et les résolutions devant être retenues. L'Organisation internationale de la francophonie regroupe 88 Etats et gouvernements, dont 54 membres le sont à part entière, 7 membres associés et 27 le sont à titre d'observateurs.

L'Algérie assistera au Sommet de la francophonie de Djerba «à titre d'observateur», nous est-il précisé.

## Maladie de Fabry Un nouveau traitement innovant au profit des patients en Algérie

M. A.

Le ministère de la Santé a décidé de créer un comité pluridisciplinaire et l'élaboration d'une feuille de route efficace et optimale pour un Plan national de prise en charge des maladies rares. Et ce, suite aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour optimiser la prise en charge de ce genre de maladies. Les laboratoires japonais Takeda, représentés par le groupe Clinica en Algérie, se sont inscrits dans cette optique, en répondant aux besoins des malades atteints de maladies dites rares.

Et ce, en lançant un nouveau médicament innovant en Algérie, au profit des patients souffrant de la maladie de Fabry. Une maladie métabolique héréditaire rare, liée au chromosome X, qui touche essentiellement les hommes et qui se caractérise par des symptômes rénaux, dermatologiques, neurologiques, cardiovasculaires, cochléovestibulaires et cérébro-vasculaires. En l'absence de tout traitement, la maladie est aggravée d'une morbi-mortalité élevée avec l'apparition de lésions sévères irréversibles. Les responsables du groupe ont insisté sur le fait que ce traitement doit être supervisé par un médecin expérimenté dans la prise en charge de la maladie de Fabry ou d'autres maladies métaboliques héréditaires. Et pour assurer une meilleure prise en charge des patients atteints de cette maladie rare, les Laboratoires Takeda en Algérie, ont organisé, avant-hier, un séminaire réunissant plusieurs experts nationaux et internationaux, dans le but, justement, de sensibiliser les personnels de la Santé sur cette pathologie.

En marge de l'événement, Maya Medjou, business opérations head Maghreb chez Takeda et chargée de la communication, a déclaré «nous sommes particulièrement fiers d'annoncer le lancement d'un nouveau médicament innovant en Algérie. En tant qu'entreprise pharmaceutique, nous sommes engagés à améliorer la santé des patients, à travers le monde, en étant à la pointe de l'innovation

médicale sur nos aires thérapeutiques, en favorisant le diagnostic précoce permettant un suivi optimal des patients et une prise en charge adaptée». Et de poursuivre «nous disposons également d'une expérience solide dans le développement de traitements pour les maladies génétiques rares dont la maladie de Fabry et soutenons les initiatives susceptibles de conduire à un diagnostic plus rapide des patients touchés afin de réduire l'errance diagnostique et leur garantir une meilleure qualité de vie». Les experts participant à cette rencontre se sont dits convaincus que l'amélioration de la prise en charge de la maladie de Fabry repose sur un accompagnement complet, passant par la formation des médecins, le diagnostic et la thérapeutique. Ainsi, l'événement qui a rassemblé des experts internationaux et nationaux spécialisés dans le traitement de la maladie de Fabry a permis de lancer des débats et des discussions sur l'optimisation de l'utilisation du nouveau traitement, et ce, à travers des sessions plénières et des études de cas.

## Justice Début du procès des accusés dans le meurtre de Djamel Bensmaïn

Le procès des accusés dans le meurtre du jeune Djamel Bensmaïn en août 2021 à Larbaâ Nath Irathen (Tizi Ouzou) a débuté mardi au Tribunal pénal de première instance de Dar El-Beïda (Alger). Le juge du Tribunal pénal de première instance de Dar El-Beïda a entamé l'audition de 102 accusés, dont quatre (4) femmes, sur lesquels pesent de lourdes charges en lien avec le meurtre du jeune Djamel Bensmaïn lors des incendies enregistrés durant l'été de l'année 2021 dans la wilaya de Tizi Ouzou.

L'audience a débuté par la convocation des accusés arrêtés et non arrêtés dans des affaires de délits, dont la réception de fonds de l'étranger dans le cadre d'un groupe ou d'une organisation en vue de commettre des actes attentat à la sécurité de l'Etat, à l'unité et à l'intégrité nationale en exécution d'un plan orchestré à l'intérieur du pays et à l'étranger, la pro-

## Oum El Bouaghi Sept blessés dans un carambolage

Sept (7) personnes ont été blessées mardi suite à un carambolage entre un bus de transport des étudiants et 4 véhicules de tourisme survenu sur la route nationale (RN) 10 dans son segment reliant les villes d'Aïn Beïda et Oum El Bouaghi, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (DPC).

Les personnes blessées sont âgées entre 18 et 68 ans, ont indiqué les services

## Chlef Deux réseaux de passeurs démantelés

Deux réseaux spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime, depuis le littoral de Chlef, ont été démantelés par la brigade criminelle de la sûreté de wilaya, au cours de deux opérations distinctes, a-t-on appris, mardi, auprès de cette institution sécuritaire. Le premier réseau a été neutralisé suite à une plainte d'un candidat à l'émigration clandestine, qui a été escroqué par la tête pensante de l'opération, résidant dans une wilaya de l'Ouest du pays.

Les investigations menées dans le cadre de cette affaire se sont soldées par l'arrestation de quatre individus, âgés de 30 à 41 ans et la saisie en leur possession d'une somme de 300.000 DA, a précisé à l'APS le chargé de communication, le commissaire de police Cherif Angoud.

Les mis en cause dans cet-

## La face cachée de la hausse de l'endettement occidental et des crises pétrolières et alimentaires : pronostic 2023-2025

Par Medjdoub Hamed\*

### Suite et fin

**O**n peut emprunter 14.000 milliards d'euros parce que c'est le PIB annuel de l'Europe». Attali : «Mais ça c'est ce qu'on emprunte déjà par les nations, on ne peut pas le compter deux fois». Mélenchon : «Les États-Unis d'Amérique, combien de fois ont-ils gagé leurs PIB, M. Attali ?» Attali : «Exactement une fois puisque la dette publique américaine est 100%, (Attali corrige) 110%, donc une seule fois».

Mélenchon : «C'est bien ce que je vous dis». Attali : «Oui, mais nous, on l'a déjà fait au niveau des États». Mélenchon : «Mais non, vous n'y êtes pas. L'organisme qui s'appelle l'Union européenne doit zéro euro. Donc, vous transportez l'emprunt par l'Union européenne. Pour l'argent, il me suffit d'aller prendre n'importe laquelle des banques françaises et lui faire un emprunt forcé parce qu'elle emprunte un emprunt à zéro pour cent à la Banque centrale européenne. (...) Parce que sinon on pourrait emprunter autant que l'on voulait, et à 1%, et il ne l'a pas fait». Pujadas : «Un dernier mot, Jacques Attali». Attali : «Je voudrais seulement préciser que pour moi tout ce qui a été dit est inapplicable si ce n'est pas au moins à l'échelle européenne. Mais j'espère qu'on le fera à l'échelle européenne, mais à l'échelle nationale, ça nous conduira à la Corée du Nord».

### 4. ATTALI ET JEAN-LUC MÉLENCHON PRÉMONITOIRES SUR L'ENDETTEMENT DE L'OCCIDENT ET L'INFLATION

Que peut-on dire de ce débat entre Jacques Attali et Jean-Luc Mélenchon ? Si on les écoute, puisque ce n'est pas possible à l'échelle nationale, mais possible à l'échelle européenne, et les deux participants sont d'accord, Jean-Luc Mélenchon propose de transporter l'emprunt à l'Union européenne, quelles conséquences vont-elles surgir ?

En supposant même comme le dit Attali, que «l'Eurozone se dote d'un pouvoir fédéral ayant les moyens d'emprunter et on peut emprunter 1.500 milliards pour investir demain matin», ou comme le dit aussi Mélenchon, «l'Union européenne prise dans son ensemble est une entité supranationale qui n'est pas endettée», ce qui est pratiquement le même raisonnement sauf qu'il est énoncé autrement, les conséquences seraient terribles pour l'Europe, pour les États-Unis, et pour l'Occident tout entier.

Que se passerait-il sur le plan mondial, si ce raisonnement était appliqué par la Banque centrale européenne (BCE) ? Et donc des liquidités en euros massivement injectées dans l'économie de la zone euro. Une monétisation en quelque sorte progressive des dettes publiques des pays membres de la zone euro en fonction des besoins de leurs économies. Il est évident que si l'Europe émettait 1.500 milliards d'euros du jour au lendemain ou même échelonnés dans le temps,

le premier couac : «la monnaie européenne va fortement se déprécié sur les marchés financiers». Que vont faire les États-Unis, le Royaume-Uni et le Japon lorsqu'ils verront leurs monnaies (dollar, livre sterling, yen) s'apprécier, entraînant de facto une perte de compétitivité dans les échanges commerciaux internationaux ? La riposte est forcée. Ils injecteront massivement des liquidités pour dégonfler cette appréciation monétaire qui les désavantage dans le commerce mondial. La Chine dont le yuan est aussi une monnaie internationale (monnaie qui compte dans le DTS du FMI depuis septembre 2016), agirait de même ; elle injecterait plus de yuans dans le système monétaire chinois, et la masse des yuans en plus injectés viendront sur les marchés monétaires mondiaux dégonfler le yuan ou renminbi et donc par, la dépréciation, donner plus de vigueur aux exportations de la Chine.

Au bout du compte, cette masse de liquidités injectées par les grandes Banques centrales occidentales amènerait, et c'est ce qu'il faut souligner, «les excédents des pays émergents et des pays exportateurs de pétrole à exploser». Nous aurons alors la Chine qui va voir ses excédents commerciaux annuels bondir. Emettre donc demain 1.500 milliards d'euros qui seraient fatallement suivis par de fortes émissions monétaires américaine, zone euro, britannique et japonaise, ne fera qu'augmenter les réserves de changes des pays émergents et exportateurs de pétrole. Et c'est ce qui s'est passé entre 2003 et 2014.

Proposer un Parlement de la zone euro ou créer un pouvoir fédéral en zone euro ne changerait rien à la donne sur le plan monétaire. Tout ce qu'il pourrait apporter une meilleure maîtrise budgétaire entre les pays membres de la zone euro, ce qui influerait positivement sur les déficits publics, et partiellement en politique monétaire. Et encore faudrait-il que ces pays membres aient à peu près la même compétitivité que l'Allemagne. Ou du moins se rapprocheraient. Le solde des dépenses et recettes publiques n'étant pas les mêmes.

Donc, dans le fond, créer de l'argent à partir de rien, «sans valeur matérielle», aiderait certes l'Europe mais n'apportera pas de compétitivité face aux pays émergents qui ont un formidable réservoir de main-d'œuvre à faible coût. Et surtout il augmenterait les déséquilibres extérieurs qui seraient redoutables pour la zone euro par la suite». Pour preuve, les États-Unis qui ont un pouvoir fédéral, et de plus bénéficient du dollar qui est la monnaie de facturation du pétrole des pays d'OPEP et pour la plupart des matières premières, que n'ont ni la zone euro, ni le Royaume-Uni ni le Japon, «ont des difficultés aujourd'hui avec leur principal créancier, la Chine».

Dotés d'un «droit seigneurial» écrasant et unique au monde, les États-Unis n'arrivent pas, malgré la reprise économique et la baisse du taux de chômage (divisé par trois entre 2010 et aujourd'hui, passant de 10% à 3,5%), à se libérer de l'emprise de la Chine. Malgré le

pouvoir du droit exorbitant du dollar qu'ont les États-Unis, la Chine a accumulé près de 4.000 milliards de dollars en 2014, certes, ils ont diminué, en 2021, ils se situaient à 3.250 milliards de dollars, en octobre 2022, ils ont diminué, se fixant à 3.030 milliards de dollars. Si l'Europe était dotée d'un pouvoir fédéral et créait 2.000 milliards d'euros et qu'il faudrait multiplier au moins par quatre puisque les États-Unis, le Royaume-Uni et le Japon feront de même. En effet, c'est ce qui s'est passé dès mars 2020, avec la pandémie Covid-19, les États-Unis, à eux seuls, ont injecté, entre 2020 et 2021, environ 5.500 milliards de dollars. Attali et Jean-Luc Mélenchon ont été dans un certain sens prémonitoires. La pandémie a réalisé leurs dires.

Le problème majeur, ce sont les conséquences qui résultent des injections massives de liquidités en corollaire avec la hausse de l'endettement occidental. Le centre du problème avec tous les effets négatifs qui suivent est l'inflation, elle a pratiquement bondi partout dans le monde avec la hausse du prix de l'énergie et des matières premières, en particulier alimentaires. Et la situation en Occident a été catastrophique.

Le taux d'inflation aux États-Unis était de 1,371% en septembre 2020, il est passé à 5,390% en septembre 2021 et à 8,202% en septembre 2022. En Allemagne, le taux d'inflation était négatif en 2020, à -0,189%, il est passé à 4,064% en 2021 et à 9,991% en septembre 2022, presque à 10%. Et cette situation de forte inflation s'est généralisée à tout l'Occident, une situation qui rappelle les années 1970 avec les deux chocs pétroliers (1973 et 1979). (5)

C'est dire l'importance des politiques monétaires des Banques centrales occidentales qui aujourd'hui utilisent massivement les politiques monétaires non conventionnelles ou quantitative easing en anglais. Les politiques monétaires classiques sont abandonnées du fait qu'elles ne créent plus d'effet compte tenu de l'entrée massive des pays émergents notamment la Chine dans le commerce mondial.

### 5. PRONOSTIC POUR L'ÉCONOMIE MONDIALE 2023-2025

On comprend pourquoi le prix du pétrole a été porté au sommet en 2022, et il reste toujours élevé ; il en est allé de même pour les prix des matières premières qui ont causé une formidable crise alimentaire dans le monde. La crise alimentaire, on l'attribue à l'embarquage des céréales en Ukraine, en réalité, ce sont les injections massives des liquidités américaines par la Banque centrale américaine qui ont besoin de contreparties productives que, en grande partie, sont détenues par les pays du reste du monde. Et ces contreparties productives sont l'énergie (pétrole, gaz et produits pétroliers) et les produits de base (agricole, minéraux, etc.).

Aujourd'hui, les Banques centrales occidentales ont toutes relevé fortement leur taux d'intérêt directeur, mis à part la Banque centrale du Japon qui l'a maintenu à -01%. Corollaire : de nouveau hausse de l'endettement des États-Unis (autour de 130% du PIB aujourd'hui) ; de même, une hausse de l'endettement pour l'Angleterre, la zone euro, le Canada, la Suède..., hausse des contreparties



Et la forte hausse du taux d'intérêt directeur aux États-Unis suivie par les pays d'Europe mènera très probablement en 2023 à une récession mondiale, comme ce qui s'est passé lors de crise financière de 2008, les taux d'intérêt de la Banque centrale américaine et européenne étaient respectivement, au plus haut de la crise, 5,25% en 2007 et 4,25% en 2008. En même situation avec la crise boursière en 2000 à Wall Street, toujours liée à la politique restrictive de la Fed – la forte hausse du taux d'intérêt directeur était de 6,5% en 2000.

Qu'en sera-t-il en 2023 ? Avec le plafonnement du prix du pétrole que les Banquiers centraux occidentaux ainsi que les commissaires européens ont programmé entre 40 et 60 dollars aura des répercussions graves sur les pays OPEP et aussi sur la Russie. Cependant, si les produits de l'énergie et des produits de base vont fortement baisser, avec une demande mondiale morose et la récession mondiale, le monde va entrer en dépression. Quelle sera alors la riposte des Banquiers centraux si la récession va fortement augmenter le chômage en Europe et aux Etats-Unis ? De nouveau, l'histoire se répète. Après la récession en 2023-2024, des injections massives de liquidités pour sortir de la récession et donc relancer l'économie occidentale. Et toujours dans un contexte de quantitatives easing menés par les Banques centrales occidentales avec en parallèle une baisse drastique des taux d'intérêt directeurs.

Corollaire : de nouveau hausse de l'endettement des États-Unis (autour de 130% du PIB aujourd'hui) ; de même, une hausse de l'endettement pour l'Angleterre, la zone euro, le Canada, la Suède..., hausse des contreparties

\*Auteur et chercheur spécialisé en Economie mondiale, Relations internationales et Prospective  
Notes :

5. Global-rates.com. Inflation <https://www.global-rates.com/fr/statistiques-economiques/inflation/indice-des-prix-a-la-consommation/ipc/allemande.aspx>

## Le contentieux archivistique algéro-français... 60 ans après

Par Lakhdar Amrani\*

Suite et fin

### 5. Synthèse des réunions du comité intergouvernemental sur les archives :

Après moult tractations, les gouvernements des 2 pays finirent par s'entendre, en 1980, sur la constitution d'un groupe de travail mixte algéro-français, chargé de l'étude de la question du conflit opposant les 2 pays. Celui-ci, comme il est connu, s'est réuni en vain 6 fois depuis sa création jusqu'à sa dissolution :

- Quatre fois en 1980 : le 09 janvier, le 10 juin et les 3 et 4 décembre

Ces 4 réunions n'ont abouti à aucune issue sauf, à mettre en relief, le caractère passionné des débats, d'un côté comme de l'autre et à attiser la polémique dans les médias qui continue jusqu'à aujourd'hui suite à la visite de M. Emmanuel Macron président de la République française en Algérie du 25 au 27 Aout 2022.

Il faudrait signaler, toutefois, qu'aucun des 2 acteurs n'étaient prêt à faire de concessions à l'autre. Chacun campait fermement sur sa position, en faisant prévaloir sa légitimité sur les archives : le premier, en sa qualité de producteur des documents à l'époque de leur production (patrimoine et souveraineté), et l'autre, en tant que propriétaire de droit de ses archives (identité). Cela, a duré jusqu'au jour où feu le président Valéry Giscard d'Estaing prit la décision de clore définitivement les débats en rendant publique, le 16 juin de l'année 1980 sa fameuse lettre (49).

En effet, lors des comptes rendus qu'on lui faisait après chaque réunion, le président de la République française de l'époque s'est rendu compte selon A. Badjadja : « que la partie algérienne était mieux documentée, et que les transferts avaient concerné massivement les archives dites « de gestion ». (50) Malgré l'interdit jeté par la lettre, et le changement de gouvernement en France, le comité algéro-français, s'est réuni par 2 fois, les 27 et 28 octobre de l'année 1981 mais, sans grand succès, car ni la partie française, ni la partie algérienne n'avait l'intention de changer d'attitude.

Et depuis, il n'y eut plus aucune autre réunion de ce comité mais, les contacts entre algériens et français dans le cadre de coopération ou autres n'ont jamais cessé. D'ailleurs, les restitutions d'archives postérieures à ces dates prouvent bien que le dossier est toujours d'actualité.

### 6. Archives restituées : (Tab.)

Apparemment, on ne peut que se réjouir d'un tel geste de la part des Français qui distille au compte-gouttes, et quand bon leur semble, la restitution des archives à l'Etat algérien. Mais, force est de reconnaître que le résultat n'est guère reluisant parce que :

- le plus grand lot d'archives restituées est constitué par des documents qui n'auraient pas dû être déplacés en France !

- le dossier du séisme de l'Orléansville/Chlef actuellement, de 1954 aurait pu être utile aux Algériens quand cette même ville fut saccagée par un tremblement de terre au mois d'octobre 1980, s'il n'avait pas été déplacé ou s'il avait été remis avant 1981.

- Les dossiers techniques, comme ceux de l'hydraulique n'auraient dû jamais quitter le territoire de leur provenance en raison de leur importance pour la population algérienne.

- Les archives restituées représentent 32 ml

(1.6 tonnes) sur les 8700 ml (435 tonnes) enlevées.

- La remise des plans des mines posées sur les frontières Est et Ouest de l'Algérie durant la guerre de libération 1954-1962 est survue 45 ans après, soit après que « 40000 Algériens aient perdu la vie, et que 80000 soient blessés » (55).

### 7. La réalité du contentieux :

Il faudrait avouer que la situation du contentieux n'a pas beaucoup changé depuis près de 60 ans, à part les 4 faits notables suivants :

-A) La restitution ponctuelle des archives dont il a été question plus haut.

- B) Benjamin Stora, en répondant à la question d'un journaliste au Forum du journal « Liberté » qui s'est tenu à Alger, le 21 janvier 2014 : « a assuré que la commission mixte algéro-française sur les archives existe toujours en précisant qu'il a assisté à une seule réunion de cette commission. Il ajoute que celle-ci travaille non pas à la restitution des archives, mais pour la libre consultation des archives » (56).

Si c'est le cas, ce serait vraiment un revirement total dans l'histoire du contentieux archivistique algéro-français. Puisque, comme l'a souligné Fouad Soufi : « Tout porterait à croire que l'Algérie a décidé de faire le deuil des archives algériennes transférées en France, entre 1961 et 1962 ». (57) En effet, si l'Algérie a accepté cette nouvelle perspective, cela voudrait dire que notre pays a dévié de son principe de base.

C) Que dans le cadre de la troisième session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN) tenu à Alger le 10 avril 2016 (58), il a été convenu que:

25- Les 2 parties ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats positifs enregistrés au cours des discussions dans le groupe de travail sur les archives et ont salué la signature du rapport d'étape ainsi que le cahier des charges qui institue une démarche objective pour le règlement du contentieux archivistique.

26- Les 2 parties approuvent les décisions prises par le groupe de travail mixte sur les archives et appellent à ne ménager aucun effort pour leur mise en œuvre, notamment en matière de coopération et de remise des copies numérisées déjà disponibles. La partie algérienne souligne qu'elle ne renonce pas à la propriété des originaux, principe qu'elle a réaffirmé dans les divers procès-verbaux de réunion du groupe.

D) Le 03 janvier 2018, l'Algérie, par le biais de son ministre des Affaires étrangères, a officiellement déposé auprès du gouvernement français une demande relative à la restitution des archives (59).

Ce dernier point, comme on peut le constater, interpelle tout un chacun à se poser au moins deux questions:

1- Doit-on conclure avec un certain étonnement, qu'après tout ce temps, la diplomatie algérienne n'a jamais déposé de demande officielle, auprès du gouvernement français, dans le cadre de la restitution de ses archives ? Tout porte à le croire, jusqu'à preuve du contraire.

2- Et puis, à quoi bon formuler officiellement une demande de ce genre, si l'Algérie comme on vient de le voir, a accepté la remise des copies numérisées de ses archives et en sachant que si la France a agi de cette manière, c'est qu'elle n'a pas du tout l'intention des restituer à l'Algérie les originaux !!!!! Et c'est effective-

ment le cas si on se réfère au rapport de l'historien B. Stora.

Il reste à savoir maintenant, si l'Algérie n'est pas d'accord pour rembourser les frais de numérisation des archives à la France.

### CONCLUSION :

Le contentieux archivistique algéro-français est un contentieux comme il en existe des centaines dans l'histoire. Il n'a absolument rien de compliqué malgré les passions qui l'entourent et la médiatisation dont il a fait l'objet. Sa seule caractéristique par rapport aux autres demeure la masse des archives transférées, à savoir 435 tonnes d'après notre propre estimation.

On voit que, quand il s'agit de décolonisation, les archives sont prises en otage entre, d'une part, « l'identité, le patrimoine et la souveraineté » pour les Algériens et, d'autre part, « la souveraineté et le patrimoine » pour les Français. Qui a tort et qui a raison, devra-t-on se demander quand on sait que les 2 pays en litige partagent une histoire commune vieille de 132 ans et terminée dans le sang ?

Tel un enfant dont les parents sont en instance de divorce, les archives sont convoitées par l'un comme l'autre pour de multiples raisons où le sujet prend trop souvent le pas sur l'objectif (60). Chacun des deux « ennemis intimes » réclame, à cor et à cri, sa légitimité sur la garde de l'enfant, mais aucun des deux ne l'aura, tant que la justice n'aura pas tranché irréversiblement, à qui reviendrait cette garde.

Dans les contentieux archivistiques issus de la décolonisation, l'image est presque la même, à cette différence près qu'il n'existe, pour l'instant, aucune justice ou jurisprudence internationale, à même de régler ce genre de litige. A part la Convention de Vienne (1983), qui n'a jamais été appliquée, parce que non approuvée par une majorité de pays et surtout par les puissances coloniales -parties prenantes dans les litiges-, il n'existe aucune autre jurisprudence.

C'est justement ce vide juridique qui a fait que ces contentieux relèvent plus d'un rapport de force que de légitimité ou principes archivistiques qu'on peut interpréter selon ses besoins et son poids dans la sphère des Etats comme cela est arrivé, lors du Congrès du Conseil international des archives, organisé en 1995 à Guangzhou (Chine).

Le règlement de ce genre de contentieux relève directement des diplomatises des gouvernements concernés, comme ce fut le cas du Danemark et des îles Féroé.

En réalité, ce ne sont pas les solutions qui manquent ! Il suffit juste de jeter un coup d'œil sur les propositions des Algériens et des Français dans le contentieux qui les opposent pour s'en rendre compte. Ce qui manquerait, ce serait surtout, la bonne volonté des uns et des autres.

En ce qui concerne le contentieux dont il a été question dans cet exposé, il faut bien que les Français sachent que l'histoire de l'Algérie ne commence pas avec son indépendance, en 1962, mais bien avant, et que de leur côté, les Algériens sachent que la France coloniale partage cette histoire avec eux.

Il est temps de trouver une issue à un contentieux qui perdure depuis près de 60 ans. Le moment est venu pour les deux belligérants de tourner définitivement la page, sans pour autant oublier que les archives spoliées par la France entre 1961/1962 appartiennent de droit au peuple algérien et que les Français se doi-

vent, dans ce cas, de se contenter de copies microfilmées ou numérisées des archives qui leur paraissent importantes pour leur histoire, et non le contraire.

Et si la France, en 1993 et en 2002, a été en mesure de récupérer les archives et les biens transférés par les nazis, de la France vers l'Allemagne et de Berlin vers Moscou, par les Soviétiques pendant la deuxième guerre mondiale (61), il n'y a aucune raison pour que l'Algérie ne puisse pas récupérer ses archives.

\*Archiviste /Enseignant retraité de l'enseignement supérieur/Enseignant contractuel - Université d'Oran Ahmed Ben Bella

### Notes

49 - « Les fonds d'archives conservés dans les différents dépôts des Archives Nationales constituent l'un des éléments de notre patrimoine national, en même temps que de la souveraineté de l'Etat... Il me paraît nécessaire de préciser que les pièces appartenant à ces fonds ne sauraient être en aucun cas et dans quelque intention que ce soit, transférées ou remises à un gouvernement étranger, aux institutions qui en dépendent ou à des personnes publiques ou privées. Cette décision n'interdit évidemment ni les prêts de brève durée pour des expositions internationales, ni la remise de copie photographiques pour la commodité de chercheurs étrangers. De telles copies ne devront, cependant, être délivrées qu'en conformité avec les dispositions légales qui régissent la communication des documents originaux ». Publié par le Monde du 27 juin 1981

50- Abdelkrim BADJADJA. A propos du contentieux algéro-français. Op.cit. p.22

51- ERMISSE Gérard. L'actualité des contentieux archivistiques. Op.cit. p.56

52- Idem p. 57

53 - Madjid MAKEDHI. Paris veut « déminer » : les relations algéro-françaises. p.2

54- STORA Benjamin. Algérie : la mémoire restitué en www.libération.fr/tribune/2008/03/07/algerie-la-memoire-restituee\_6674 [en ligne] le 22/01/2018

55- Madjid MAKEDHI. Idem

56-BENFODIL Mustapha. Benjamin Stora au forum de Liberté : Pour une écriture désidéologisée de l'histoire. p.4

57- SOUFI Fouad. Contribution : Retour sur le contentieux archivistique entre l'Algérie et la France in LeSoirdAlgérie.com.Quotidien algérien indépendant. www.lesoirdalgerie.com/articles/2014/02/05/article.php?sid=160028&cid=41 [en ligne], consulté le 24/01/2018.

58- Communiqué de presse du Comité Intergouvernemental de Haut Niveau Algéro-Français (CIHN) tenu à Alger le 10 Avril 2016, Hôtel de Matignon, Paris : 10/04/2016

59- Mahdi BOUKHALFA. Crânes de résistants algériens au Musée de l'Homme de Paris : le processus de restitution

p.4

60- A noter à titre d'exemple que le 30/11/1981 plusieurs centaines de français, environ 600 personnes ont manifesté à Aix-en-Provence, contre le rapatriement des archives en Algérie. Rapporté par le Monde du 1<sup>er</sup>-2 novembre 1981

61 - « Elles sont constituées par les papiers français, des ministères comme des personnes, des partis ou des associations etc. saisis par les allemands le mois de juin-juillet jus qu'à la fin de l'occupation. Transférées à Berlin, elles furent récupérées par les soviétiques en mai 1945 qui les transférèrent à leur tour à Moscou. Elles furent restituées à la France en 2 tranches :

- en 1993-1994 (archives militaires et celles du Ministère de l'intérieur, quelques fonds privés)

- 2000-2002 ( suite des fonds publics et majorité des fonds privés)

Au total la France a réussi à récupérer 7 km d'archives. » . Coeuré S. ; Monier F. De l'ombre à la lumière. Les archives françaises de retour à Moscou (1940-2002) in Archives secrètes, secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles. Pari : CNRS Editions, 2003.

### Tab.

Années de restitution	Nombre de cartons restitués	Contenu
1967, 1975 et 1981 2001 (51)	47 cartons + 153 cartons + 15 cartons	+ 450 registres relevant de la période ottomane (Beyt al Mal, Beylik, actes d'état civil, etc.) Traité entre l'Etat algérien sous domination ottomane et des puissances étrangères
1981, 1981, 1985 et 1987	01 carton 24 cartons + 58 cartons(52) +22 cartons	Séisme d'Orléansville de 1954 Hydraulique/Colonisation française
	Total : 320 cartons ou 32 ml (1.6 t) sur 8700 ml (435 t.)	
Octobre 2007		Les plans de mines posées aux frontières Est (Tunisie= 460 km) et Ouest (Maroc=700 km) de l'Algérie(53)
Mars 2008	1862 documents audio visuels,	Images de la télévision algérienne de 1942-1962(54)

## BOUIRA

### 20 ans de prison pour crime

**La cour criminelle de Bouira, en poursuivant le déroulement de sa troisième session criminelle d'appel, a prononcé avant-hier une condamnation à une peine de 20 de prison ferme à l'encontre de l'accusé R. A., pendant que le procureur général a requis une sentence de la peine capitale à son encontre.**

**Farid Haddouche**

**L**e mis en cause, qui a comparu à la barre, était poursuivi pour les crimes d'homicide volontaire avec pré-méditation, de fuite après avoir provoqué un accident et de non-assistance à personne en danger. Les faits se sont déroulés le jour du 14 octobre de l'année 2021, quand l'accusé R. A. venait de percuter volontairement avec son véhicule, la voiture de la victime L. B. qui n'est autre que son épouse. Le malheureux fait s'est passé sur la RN 5 au lieu-dit Boucheraïne, à mi chemin entre la commune d'El Esnam et le chef-lieu de wilaya. L'accident provoqué par l'auteur a causé la mort de sa femme et de son frère H. B. qui l'accompagnait. L'auteur, non seulement il ne s'est pas arrêté pour leur apporter assistance, il a au contraire soustrait son enfant qui était à l'intérieur de la voiture et pris la fuite, en direction de la wilaya de Tizi Ouzou, où il réside. Son enfant était légèrement blessé, d'ailleurs, il l'admettra dans une clinique privée une fois arrivé dans son lieu de résidence, en évitant les établissements hospitaliers publics car enclins à la déclarer aux autorités. Par contre, il laisse derrière lui son épouse agonisante et son frère de même. Les deux victimes, une fois évacuées aux urgences du centre hospitalier Mohamed Boudiaf de Bouira, succomberont de leurs blessures. Un véritable choc, car la victime était une doctoresse en droit, enseignait à l'université et en même temps huissière de justice, en tout, une femme de droit. Tout le monde s'est posé la question de comment une famille qui donnait l'air d'être épanouie puisse connaître un destin tout aussi tragique ? Selon nos informations, la victime s'était mariée avec un homme qu'elle a cru aimer, en ayant un garçon et une fille comme fruit de cette union qui promettait. Malheureusement, les problèmes de famille surgissent. Ces derniers ont commencé par de simples disputes, puis la discorde s'aggrave en violence conjugale, jusqu'à pousser le mari à frapper sa femme, la menacer de mort, en somme une persécution continue. Son épouse, fatiguée de ses brimades, tenta la réconciliation en convoquant les membres de sa famille et des sages. Finalement, cette brève accal-

mie n'a pas duré et l'époux revient à la charge en reprenant ses offenses. Sa femme, à bout, décida d'enclencher une procédure judiciaire qui n'a malencontreusement pas dissuadé l'accusé de mettre fin à ses comportements hostiles et répréhensibles. La victime outrée et déçue de son malheureux sort, décida d'entamer une procédure de divorce qu'elle pensa être le seul moyen qui puisse la délivrer de son continual supplice. L'époux, en ayant conscience de la nouvelle, redoubla de férocité envers elle. Jusqu'au jour fatal, où il la surveilla quand elle partit chercher ses 2 enfants d'une école privée. En ce lieu, il l'apostropha, et la victime lui interdit de l'approcher, sous peine d'appeler les services de police. Ce qu'elle a fait, et des agents de l'ordre se sont présentés aussitôt. Mais comme le concerné a fait semblant d'être averti, les policiers n'ont pas jugé de l'arrêter. Il s'en alla et un peu plus tard, il se lança dans une course poursuite contre le véhicule de sa femme. Car, il connaissait parfaitement son itinéraire, pour l'avoir attendu sur la route, et une fois qu'il s'est assuré de son passage, il fera demi-tour pour la poursuivre et la percuter par derrière avec sa voiture. Durant le passage de son procès, tous les témoins appelés au prétoire ont confirmé la violence du mari qui a continué dans ses excès de folie, en dépit des maintes tentatives de le raisonner avec l'apport des sages et des hommes de droit, rien n'y fait. Son instabilité destructrice le mènera à causer la mort de 2 personnes, son épouse et son frère qui l'accompagnait, c'est-à-dire son beau-frère. Certes, la défense de l'accusé a plaidé le déséquilibre mental de son mandant, en précisant qu'il se soignait chez un psychiatre pour ses troubles psychiques. Mais, cette thèse qui peut être prise en considération, ne justifie pas, à elle seule, l'acte innommable qui a endeuillé toute une famille et laissé 2 enfants orphelins, heureusement pris en charge par leur oncle. L'avocat des victimes, à son tour, demandera un châtiment exemplaire à l'encontre de l'accusé qui pendant sa comparution ne cessait d'évoquer les principes de l'islam en étayant ses dires par des versets coraniques dans le but de tromper l'assistance. Mais en vain.

#### Horaires des prières pour Alger et ses environs

21 rabie ethani 1444

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h58	12h33	15h18	17h41	19h03



## EL TARF

### Près de 2.000 pensions de retraite bloquées



**A. Ouelaa**

**L**es retraités de la wilaya d'El Tarf ont vécu des moments difficiles ces deux derniers mois. Et pour cause, ces derniers, à leur grand étonnement et dont le nombre avoisine les 2.000, ont été désagréablement surpris de ne pas voir leurs pensions entrer dans leurs comptes. Sans préalablement être

avertis ou saisis qu'ils doivent ramener tel ou tel document, surtout la fiche familiale, leurs pensions ont été suspendues par la CNR. Approché, le directeur de la CNR nous a déclaré que des SMS ont été envoyés et des affichages effectués invitant les retraités concernés par un complément de dossier à le faire sous peine de voir une suspension de leurs pen-

sions. Mais, ces mêmes retraités pour bon nombre d'entre eux, catégoriques, diront qu'ils n'ont malheureusement rien reçu. Ils sont restés sans salaire pour les mois d'octobre et novembre. Ils doivent patienter pour le mois de décembre pour qu'ils soient régularisés. Donc, un dysfonctionnement qui a mis à mal ces retraités dont la pension, souvent maigre, ne leur permet même pas de boucler le mois. Enfin, ajoutent ces retraités « injustement lésés », le communiqué de la DG de la CNR invitant les retraités à ramener tel ou tel document arrive un peu tard. A cela s'ajoute le fait que « le plus souvent, quand vous remettez au début de chaque année une fiche familiale, la CNR ne vous donne même pas un récépissé. «Quelques mois après, ces mêmes services vous demandent encore ce fameux document, sachant déjà que vous l'avez bien remis». Un imbroglio devenu récurrent auprès de la CNR.

## MILA

### L'hôpital de Tobbal reprend du service

**B. Bousselah**

**B**onne nouvelle pour les personnes diabétiques soignées par insuline ou par traitement médicamenteux qui retrouvent ce lundi 14 novembre, Journée mondiale du diabète, la reprise des activités de l'hôpital jour de l'EPH Tobbal de la commune du chef-lieu de la wilaya après sa réhabilitation et le renouvellement de son équipement,

a indiqué le Dr Filali Nadjat, présidente du conseil médical de cet établissement hospitalier. L'hôpital jour qui prend en charge surtout les diabétiques au nombre de 5.000 est doté de huit lits d'observation et encadré par deux diabétologues, trois généralistes et d'une équipe paramédicale formée pour cette pathologie, ajoute la praticienne. Outre les portes ouvertes sur les activités et les prestations prodi-

guées aux malades, le public a eu droit à un stand réservé pour le dépistage (diabète, HTA). Deux tables rondes ont été programmées durant cette manifestation scientifique par le Dr Beziz Ibtissam, gynécologue portant sur le diabète gestationnel et les utilisateurs de l'insuline présenté par le Dr Khiar Imed. A noter la collaboration des laboratoires Novo Nordisk à cette journée scientifique.

## ANNABA

### Trois projets d'aquaculture lancés prochainement

**T**rois nouveaux projets dans la filière de l'aquaculture seront lancés «prochainement», dans la wilaya d'Annaba, dans le cadre des dispositions de la nouvelle loi sur l'investissement, indiquent, lundi, les services concernés de la wilaya. Deux de ces projets seront implantés par des investisseurs privés dans la région d'Aïn Barber, commune de Séraïdi, le troisième projet sera implanté dans la commune de Chetaïbi, soulignent les services de la direction de la pêche maritime et de l'aquaculture de la wilaya d'Annaba. Les promoteurs de ces projets bénéfi-

cieront de lots de terrain destinés à abriter leurs investissements, afin de développer la production et offrir de nouvelles opportunités d'emplois dans ces zones rurales, indique la même source. Le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans la wilaya d'Annaba enregistre, par ailleurs, un modèle réussi d'aquaculture réalisé dans une exploitation agricole de la commune de Cheurfa, indiquent les mêmes responsables précisant que la production dans ces exploitations seront étendues aux tilapias et aux mulets. Des sessions de formations destinées

à encourager l'investissement dans cette filière seront organisées en collaboration avec la chambre de la pêche maritime et de l'aquaculture, indique en outre, les responsables de la direction du secteur dans la wilaya d'Annaba. A noter que la wilaya d'Annaba produit annuellement 8.500 tonnes de poissons d'élevage, toutes espèces confondues, y compris les mollusques et les crustacés, un niveau de production encore en deçà de la demande sur le marché où les prix à la consommation demeurent élevés, soulignent les responsables du secteur.

## CONSTANTINE

### Festival de la poésie féminine : «assurer une périodicité annuelle»

**L**a nécessité de promouvoir le Festival national de la poésie féminine et d'adopter une approche économique de la question culturelle, a été soulignée lundi à Constantine par le conseiller et représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Smail Ibrir. Dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture de la 12<sup>ème</sup> édition du Festival national de la poésie féminine à la maison de la culture Malek-Hadad, à Constantine, sous le slogan «dame de la poésie, dame du patrimoine», M. Ibrir a mis l'accent sur «l'importance

d'adapter ce type de festivals à l'approche économique propre à la culture en Algérie pour parvenir à l'autonomie financière lors des prochaines éditions». De son côté, le wali Abdelkhalek Sayouda a exprimé lors de l'ouverture du festival l'intérêt accordé par les autorités locales pour le succès, le soutien et l'accompagnement de cette manifestation et lui assurer une périodicité annuelle. La cérémonie d'ouverture a été marquée par un spectacle théâtral racontant l'histoire de la ville de Constantine et la richesse de son

patrimoine, un concert de malouf constantinois et des lectures poétiques. Selon la commissaire du festival, Amira Deliou, l'objectif de la manifestation qui regroupe 40 poétesse est d'offrir à ces artistes algériennes un espace spécifique de récital, de rencontre et d'échange d'expériences pour promouvoir la poésie féminine. Organisé sous l'égide de la ministre de la Culture et des Arts et du wali de Constantine, le festival de quatre jours s'inscrit dans le cadre de la célébration du soixantenaire de l'indépendance.

## Sidi El Bachir Plus de 1.500 logements sociaux en cours de réalisation

D. B.

**U**n programme de plus de 1.500 logements sociaux vient d'être lancé par les services de la wilaya au niveau de la localité de Sidi El Bachir dans la daïra de Bir El Djir. Selon les services de la wilaya, les autorités locales qui ont récupéré une importante assiette foncière à l'issue de l'éradication du bidonville ont décidé d'exploiter le terrain pour la réalisation de logements sociaux dans le cadre des dispositions prises par le wali d'Oran pour l'éradication de l'habitat précaire.

A l'issue du relogement de plus de 1.600 familles il y a trois années, un site d'habitat précaire a été éradiqué après une vaste opération de démolition lancée au lendemain des relogements. Concernant l'assiette récupérée, l'ex-wali d'Oran a ordonné le lancement du déblaiement et terrassement avant la pose d'une clôture. Le terrain devait initialement être consacré à la réalisation d'un programme de logements

LPA. L'ex-chef de l'exécutif a insisté sur l'achèvement des travaux de terrassement et la pose d'une clôture dans les plus brefs délais pour lancer le projet des logements.

Il y a lieu de signaler qu'au lendemain de l'attribution de 1.600 logements sociaux au profit des familles du bidonville de Sidi El Bachir, les responsables de la wilaya d'Oran et de la daïra de Bir El Djir ont entamé une vaste opération pour la démolition de plus de 600 constructions illicites érigées sur plus d'une dizaine d'hectares. L'ex-wali d'Oran a insisté auprès des responsables de la daïra et de la commune de Bir El Djir pour l'éradication totale de ce bidonville avant la fin de l'année 2020. Ainsi, après l'éradication des trois grands bidonvilles de Ain El Beïda, de Cheklaoua et de Haï Nakhil à l'entrée de Sidi Chahmi, les autorités semblent décidées à mettre un terme à la bidonvillisation de la ville. Il s'agit de quatre des plus importants et anciens bidonvilles d'Oran qui ont été éradiqués à la faveur d'une

grande opération de relogement lancée depuis 2015. Cette opération sera suivie par la démolition d'autres constructions illicites dans le quartier des Planteurs. Plus de 2.000 familles de ce quartier ainsi que de Ras El Aïn ont été relogées, où plus de 400 constructions illicites ont déjà été éradiquées.

L'ex-wali d'Oran avait affirmé la volonté des pouvoirs publics de débarrasser la deuxième ville du pays des taudis qui entraînent des commerces et un trafic profitable à certaines personnes aux dépens de la ville. Le plus grand nombre des constructions illicites a été recensé dans les communes d'Es-Sénia et Bouâmama (ex-El Hassi).

La dynamique que connaît le secteur de l'habitat et la consistance des programmes confortent les autorités locales dans la volonté d'éradiquer totalement les constructions précaires. Pas moins de 155 bidonvilles ont été recensés à travers les communes de la wilaya. Ces maisons de fortune sont réparties sur trente bidonvilles.

## Deux salons des promoteurs immobiliers et des maisons intelligentes «Des remises prévues sur les prix des logements promotionnels»

S. M.

**L**a neuvième édition du Salon international des promoteurs immobiliers et maisons intelligentes (ELOGIA) et du Salon international de la décoration maison (Home Design), prévus du 23 au 27 novembre 2022 au niveau du Centre des conventions d'Oran Mohamed Ben Ahmed, a-t-on appris dimanche des organisateurs qui précisent que plus de 100 exposants prendront part à ces deux salons. «Organisés par la boîte de communication UP Concept Design, ces deux salons jumelés tant attendus par le grand public que les professionnels de l'immobilier réuniront sous le même toit les différents intervenants dans le domaine de la promotion immobilière (promoteurs immobiliers, établissements bancaires, assurances, bureaux d'études et d'architecture) et

de la décoration maison. Des remises intéressantes seront prévues lors du salon ELOGIA qui se veut être l'événement phare du secteur», affirme l'organisateur du salon, M. Sidi Ykhlef Akram qui rappellera au passage le nombre considérable de logements neufs réalisés aussi bien à Oran que dans les autres wilayas du pays. Différents programmes de logements seront présentés au salon selon les bourses des ménages et réalisés conformément aux normes de l'habitat. «Les promoteurs font de la qualité de l'habitat leur champ de bataille, permettant ainsi d'améliorer le cadre de vie de l'acquéreur du bien. C'est ainsi que des solutions domotiques en mesure d'assurer le confort des ménages et des services en matière de développement technologique seront présentées. Des efforts considérables sont consentis par les promo-

teurs immobiliers présents lors du salon pour développer l'habitat écologique», précise Sidi Ykhlef Akram. Les banques prendront aussi part à ce salon et proposeront au public les différentes facilitations pour acquérir un logement d'autant plus que la crise financière mondiale due à la Covid a lourdement pénalisé les ménages qui désirent acquérir un logement.

«Les passionnés de la décoration maison trouveront leur plaisir comme chaque année lors du salon Home Design qui regroupera les professionnels activant dans l'ameublement, l'hôtellerie et la décoration des maisons modernes. Ce rendez-vous incontournable permettra de proposer les nouveautés dans le monde du mobilier et de l'aménagement d'intérieur et d'extérieur, faisant ainsi de la maison un refuge paisible et moderne», concluent les organisateurs.

## Manque de gardiens et de femmes de ménage dans les écoles Des promesses pour régler le problème au pôle urbain Ahmed Zabana

K. Assia

**D**es promesses ont été données par le président de l'APC de Misserghine pour remédier au manque de gardiens et de femmes de ménage que connaissent certains établissements scolaires notamment dans les deux écoles primaires Chahid Belhadja Ali et Chahid Aidouri Allal dans le nouveau pôle urbain Ahmed Zabana.

Ces préoccupations ont été soulevées en début de semaine par les directeurs des deux écoles, lors d'une visite effectuée par la cheffe de daïra de Boutlélis, le maire et les cadres de l'APC de Misserghine. Sur ce, le président de l'APC a promis de régler, dans les plus brefs délais, le problème lié au manque

de personnel chargé du gardiennage et de l'entretien dans ces établissements, de quoi répondre aux attentes de la direction en matière de sécurité et d'hygiène et être ainsi à l'écoute des doléances des représentants du secteur de l'éducation nationale. Par ailleurs, cette visite va se poursuivre et concernera d'autres établissements situés dans ce nouveau pôle d'habitat ce qui permettra aux responsables locaux de s'enquérir des conditions de scolarisation et d'identifier de nouvelles contraintes en vue d'y remédier. Parallèlement, deux nouveaux établissements primaires viendront renforcer les capacités de scolarisation des élèves toujours au nouveau pôle urbain Ahmed Zabana dans la commune

de Misserghine. Ces écoles dont les travaux sont lancés sont situées respectivement au site des 4000 logements et au site AZ 2000 de quoi atténuer la forte pression constatée sur les autres établissements. Lors d'une visite d'inspection effectuée, le même jour, par la cheffe de daïra de Boutlélis, du président de l'APC de Misserghine et d'un élue de l'APN, des directives ont été données pour respecter les délais de réalisation de ces infrastructures tant attendues par la population notamment les nouveaux relogés et surtout le personnel enseignant. Le taux d'avancement des travaux est jugé appréciable et les deux établissements une fois réceptionnés vont nettement répondre aux besoins exprimés.

## Aïn El Turck Deux individus arrêtés et 63.000 DA en faux billets saisis

K. Assia

**U**n montant de 63.000 dinars en faux billets de banque et en coupure de 1.000 dinars a été saisi, lors d'une opération menée par les services de la sûreté de daïra de Aïn El Turck. Deux individus âgés de 25 et de 28 ans dont l'un est re-

cherché ont été arrêtés dans cette affaire de mise sur le marché de faux billets de banque. Les enquêteurs ont saisi au total 63 faux billets en coupure de 1.000 dinars soit un total de 63.000 faux dinars. Une enquête a été ouverte pour identifier la provenance de ces faux billets et identifier d'éventuels complices.

## Sidi El Bachir Un mort et un blessé dans la chute d'un échafaudage

J.B.

**U**n ouvrier est mort et un autre a été grièvement blessé avant-hier après-midi suite à la chute d'un échafaudage depuis le deuxième étage. Le drame s'est produit dans la cité

## EHU 1<sup>er</sup> Novembre 1954 Une nouvelle technique pour l'analyse d'échantillons de calculs rénaux



**L**e service de pharmacovigilance de l'Etablissement hospitalier universitaire 1<sup>er</sup> Novembre 1954 d'Oran a analysé plus de 30 échantillons de calculs rénaux selon une nouvelle technique appelée «Rélectance totale atténuée» (ATR Infrarouge) qui vient d'être lancée, a-t-on appris auprès de cet établissement de santé publique.

Cette technologie moderne permet d'examiner les échantillons directement à l'état solide ou liquide sans préparation supplémentaire. Les résultats des analyses sont obtenus en un temps record avec plus de précision par rapport aux techniques traditionnelles, a-t-on indiqué dans un communiqué de l'hôpital.

L'importance de cette analyse est de découvrir la composition chimique des calculs rénaux et d'aider à guider le plan de tra-

ttement et à obtenir des informations suffisantes et précises sur la façon de prévenir la formation de davantage de calculs chez le patient, a-t-on expliqué. L'équipe spécialisée du service, composée de pharmaciens, de biologistes et de paramédicaux, analyse les échantillons provenant de tous les hôpitaux de la wilaya d'Oran, en plus de ceux envoyés des wilayas voisines comme Tlemcen, Sidi Bel Abbès et Mascara.

Cette technique est considérée comme l'une des technologies de pointe des hôpitaux dans l'ouest du pays. C'est l'une des technologies de diagnostic et de traitement modernes et avancées que l'EHU d'Oran œuvre à fournir pour améliorer et revitaliser les soins médicaux et infirmiers, en plus d'améliorer la qualité et le niveau des services fournis, a-t-on indiqué.

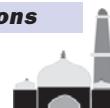
### ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

**F**lagua Bouaza, 71 ans, Es-Sénia  
**B**lidia Rachid, 64 ans, Toro  
**B**ouabdellah Abdellah, 62 ans, Plateau  
**R**aba Abdelkader, 73 ans, El Barki

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

21 rabie ethani 1444

El Fedjr 06h13	Dohr 12h48	Assar 15h36	Maghreb 17h59	Icha 19h21
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## SIDI BEL-ABBÈS

## Recours à la justice pour assainir le foncier industriel

**L**a zone industrielle de Sidi Bel-Abbès sera raccordée au réseau de gaz naturel pour répondre aux attentes des opérateurs économiques qui y sont domiciliés, a-t-on appris auprès de la wilaya. Des instructions ont été données à la Direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz par le wali, Samir Chibai, lors de sa visite d'inspection à la zone industrielle de Sidi Bel-Abbès, en vue du lancement des travaux de raccordement de la zone au réseau de gaz naturel afin de donner une impulsion aux activités économiques et générer

des emplois. La visite de M. Chibai a ciblé une dizaine d'entreprises économiques activant dans divers domaines, où il a pris connaissance des préoccupations des opérateurs économiques et s'est engagé à les résoudre dans les plus brefs délais et de lever ainsi les obstacles entravant le lancement des activités industrielles. Des préoccupations liées au foncier industriel, au raccordement aux réseaux vitaux ont été soulevées, ajouté à cela les problèmes bureaucratiques auxquels se trouvent confrontés les investisseurs. Le wali a instruit toutes directions concer-

nées au niveau local à résoudre tous les problèmes enregistrés, tandis que ceux qui sont résolus au niveau central seront portés à la connaissance des autorités concernées. Concernant l'assainissement du foncier industriel, la même source a expliqué qu'il sera fait appel à la justice afin de récupérer les biens immobiliers industriels non exploités. Enfin, le wali s'est enquis, lors de sa visite dans cette zone, de quelques investissements privés réussis, soulignant la nécessité de faciliter la mission des investisseurs, de les guider et d'accompagner leurs projets d'investissement.

## BECHAR

## Des projets pour les zones éloignées

**L**es projets et infrastructures réalisés dans les zones éloignées des différentes régions du pays viennent désenclaver totalement et améliorer les conditions socio-économiques de leurs populations, a indiqué lundi à Bechar le médiateur de la République Madjid Ammour. "Les projets et infrastructures réalisés dans les zones éloignées des différentes régions du pays sont le reflet concret des promesses tenues auparavant par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune pour désenclaver totalement ces zones et améliorer les conditions socio-économiques de leurs populations, comme c'est le cas de la wilaya de Bechar", a précisé à la presse M. Ammour en marge de sa visite de travail d'une journée dans cette wilaya. Le médiateur de la République a visité les zones éloignées de Guetrani, Fendi dans la commune frontalière de Béni-Ounif et celle de Nif R'ha, dans la commune de Bechar.

A Guetrani, Madjid Ammour, s'est enquis des différentes opérations réalisées dans le cadre des programmes de développement pour l'amélioration des conditions de vie de la centaine d'habitants de cette zone. Il s'agit de la réhabilita-

tion de l'unique école primaire de cette zone où sont scolarisés 89 élèves, en plus de sa dotation d'une station de gaz propane pour chauffer ses cinq classes, ainsi que la réalisation d'une nouvelle cantine scolaire de 100 repas par jour. Un montant de plus de 14 millions de DA a été dégagé au titre du programme communal de développement (PCD) pour la concrétilsation de ces deux opérations.

Cette même zone a aussi bénéficié d'une opération d'équipement en pompe d'un forage pour l'alimentation en eau potable (AEP) de ses habitants et aussi d'un réseau public d'éclairage avec un financement de plus de sept (7) millions DA dégagé également au titre des opérations PCD. Auparavant un réseau public de transport de l'énergie électrique sur un linéaire de 11,9 km a été concrétilsé, ce qui a permis le raccordement au réseau électrique de 72 foyers de cette zone.

Le médiateur de la République s'est rendu par la suite à la zone Fendi, situé à une trentaine de kilomètres au sud de la commune de Beni-Ounif, où il s'est enquis des projets réalisés au profit des habitants de cette localité, à savoir un réseau d'AEP d'un kilomètre et de son rac-

cordement à un château d'eau d'une capacité de stockage de 50 M3. M. Ammour a donné, in situ, le coup d'envoi officiel de la station de gaz propane destinée également aux besoins de chauffage et de la cantine scolaire de l'unique école primaire de cette zone, qui compte 18 élèves. Les deux opérations ont nécessité un investissement de plus de 11 millions de DA pour leur concrétilsation. La zone de Fendi, à vocation agro-pastorale a également bénéficié d'opérations d'aménagement urbain avec un financement de plus de 21 millions de DA et ce, dans le but d'améliorer les conditions de vie des habitants et d'embellir leur milieu, ont indiqué des responsables locaux du secteur de l'urbanisme. La zone éloignée de Nif R'ha, dans la commune de Bechar, a été l'autre étape de la visite de travail de M. Ammour. Dans cette zone, d'une centaine d'habitants, le médiateur de la République s'est enquis également des projets lancés au profit des habitants, à savoir la réalisation d'un réseau d'assainissement de 1.500 mètres linéaires, une opération d'amélioration de la voirie sur un linéaire d'un kilomètre et l'aménagement urbain au profit des habitants.

## ADRAR

## Théâtre du désert: 16 pays aux nuits internationales

**S**eize (16) pays devront prendre part à la première édition du Théâtre de désert "Nuits Internationales" prévue, du 21 au 26 décembre prochain, dans la wilaya d'Adrar, à l'initiative de l'association théâtrale "Forsane Rokh" (Cavaliers de la Planche), sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, a-t-on appris des organisateurs.

Regroupant également des troupes théâtrales du pays, en plus de la participation de la Palestine et de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), en tant qu'invités d'honneur, cette manifestation tend à mettre en valeur, hors des représentations classiques, l'espace saharien dans le spectacle théâtral et son intégration dans les facettes culturelles, a indiqué le président de l'association, Cheikh Akbaoui. Le programme prévoit également l'animation des représentations théâtrales à travers différents sites et endroits sahariens et oasiens, servant de planches naturelles, dont les dunes de sables, les palmeraies, les grottes, les vieux Ksour et places, pour conférer une vocation au

théâtre de proximité permettant à la population locale d'apprécier de près les spectacles. En outre, cette nouvelle approche en plein air désertique permettra également aux troupes et comédiens d'apprécier la beauté des paysages, des potentialités sahariennes naturelles, dans l'optique de vulgariser le tourisme saharien et l'éco-tourisme, d'autant que cet événement donnera lieu à des campagnes de boisement et d'un marathon en l'honneur des participants à travers un circuit riche en atouts touristiques, en plus de l'organisation d'un marché de produits d'artisanat.

Placée sous le signe "Dialogue", cette manifestation culturelle prévoit également des ateliers de formation sur la comédie, la scénographie, l'écriture dramatique, le langage corporel (chorégraphie) et le clown, à animer par des experts en théâtre de renommée mondiale. De même, un colloque sur l'exploitation du patrimoine culturel populaire dans le théâtre, mise en valeur des genres folkloriques, des traditions et us, fierté de la région, figurent au pro-

gramme de cette manifestation culturelle internationale. Mettant à profit cette occasion, M. Akbaoui s'est félicité de l'accompagnement et le soutien accordé à l'organisation de cet événement culturel par le ministère de la Culture, des autorités locales et les acteurs dans le domaine de la culture en vue de rehausser cette manifestation saharienne, vitrine sur la splendeur du Sahara algérien regorgeant de potentialités culturelles et humaines prometteuses. Présidant une réunion de coordination ayant regroupé au siège de la wilaya, les différents organismes et acteurs, en présences représentants du ministère de la Culture et des Arts, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul a fait savoir que tous les dispositions et préparatifs pour la réussite de cet événement culturel international ont été réunis, y compris un budget et un commissaire. Dans cet objectif de réussite de cette manifestation, ces commissions chargées des préparatifs ont également été mises en place en vue de faire de cet événement international une valeur ajoutée aux manifestations théâtrales.

## MASCARA

## Collision entre un bus et un camion, 14 blessés

Belkecir Mohamed

**U**n grave accident de la circulation s'est produit lundi, près de Oggaz. En effet une collision entre un bus et un camion a fait 14 blessés, dont 3 grièvement atteints. Neuf hommes, quatre femmes et un bébé ont été transférés par la protection civile au service des urgences où ils ont été pris en charge. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce sinistre.

## MASCARA

## Plus de terre pour la céréaliculture



**U**ne superficie de l'ordre de 118.000 ha a été consacrée à la culture céréalière dans la wilaya de Mascara, au titre de la campagne des labours-semailles 2022-2023, lancée dernièrement, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA).

Le service de la production végétale et animale de la DSA a indiqué qu'une augmentation de la superficie de 3.500 ha a été enregistrée par rapport à l'année précédente grâce à l'exploitation des terres en jachère pour la culture des céréales durant cette saison, notamment dans les zones du sud de la wilaya, à l'instar des communes de Ghrouss et de Z'lamta.

Pour cette campagne, quelque 45.000 ha ont été destinés à la culture du blé dur et 18.000 ha pour le blé tendre ainsi que 50.000 autres ha pour la culture de l'orge et 5.000 ha pour l'avoine. Pour la réussite de cette campagne, la DSA a mobilisé de nombreux produits et intrants dont 36.000 quintaux de

semences, 7.000 quintaux d'engrais au profit des agriculteurs approvisionnés par le biais des points relevant de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), selon la même source. Pour sa part, la CCLS a pris l'initiative d'ouvrir, fin août dernier, un guichet unique à Mascara afin de répondre aux besoins des céréaliers en semences et en engrains. De même qu'elle mobilisé d'importants moyens matériels. Le même responsable a expliqué que la direction du secteur a élaboré, en coordination avec la chambre de l'agriculture de la wilaya, un programme de vulgarisation pour la saison agricole en cours englobant des journées de sensibilisation des céréaliers pour faire connaître les dispositifs et moyens de soutien mis par l'Etat à leur profit.

La wilaya de Mascara a réalisé durant la saison agricole écoulée, une production ayant atteint les 830.000 quintaux toutes variétés de céréales confondues, selon les données des services agricoles.

## BECHAR

## Saisie de fausse monnaie

**L**es éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant de la sûreté de wilaya de Bechar ont mis fin aux activités d'une bande spécialisée dans la falsification de la monnaie nationale composée de trois individus et saisi un montant de 12.000 DA en faux billets de 2.000 DA, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de ce corps constitué.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts des services de la police visant la lutte contre les diverses formes de crime économique. Elle a permis aux éléments de la BRI, grâce à l'exploitation d'informations faisant état d'activités illégales, de neutraliser, en premier lieu, deux individus qui auraient échangé de faux billets de 2.000 DA., a-t-on précisé. L'arrestation des mis en cause, qui a eu lieu dans un magasin de commerce au centre-ville de Be-

char et sur qui il a été découvert de faux billets de 2.000 DA qu'ils voulaient remettre au propriétaire du magasin comme étant des billets authentiques, a permis par la suite aux éléments de la BRI, l'identification et l'arrestation du principal accusé dans cette affaire, en plus de l'identification d'un deuxième commerçant ayant été victime des agissements de cette bande et la saisie d'un montant de 12.000 DA en faux billets, a-t-on expliqué. Après le parachèvement des procédures légales, les trois (3) mis en cause dans cette affaire ont été mis en détention provisoire par le magistrat instructeur près le tribunal de Bechar pour les chefs d'inculpation de "création d'association de malfaiteurs", "falsification de billets de banque à valeur légale sur le territoire national" et "contribution à l'émission et à la distribution de fausse monnaie", a-t-on conclu.

## AIR ALGERIE



### VOLS NATIONAUX

Vol ..... Départ

#### MERCREDI

Oran - Alger .....	08h15
Oran - Alger .....	16h45
Oran - Alger .....	17h15
Oran - Elbayadh .....	07h15
Oran - Bechar .....	10h15
Oran - Timimoune .....	11h00
Oran - Constantine .....	11h45
Oran - H.Messaoud .....	15h55

#### JEUDI

Oran - Alger .....	08h15
Oran - Alger .....	10h05
Oran - Alger .....	17h00
Oran - Ouargla .....	08h00
Oran - Tamanrasset .....	09h00
Oran - El Oued .....	13h20
Oran - Annaba .....	14h35
Oran - Adrar .....	15h45

#### VENDREDI

Oran - Alger .....	08h15
Oran - Alger .....	10h35
Oran - Alger .....	17h00
Oran - Timimoun .....	08h00
Oran - Tindouf .....	09h00
Oran - H. Messaoud .....	14h30

#### SAMEDI

Oran - Alger .....	08h15
Oran - Alger .....	10h50
Oran - Alger .....	17h00
Oran - Béchar .....	08h10
Oran - Annaba .....	13h20
Oran - Ghardaïa .....	14h00

#### DIMANCHE

Oran - Alger .....	08h15
Oran - Alger .....	10h45
Oran - Alger .....	17h15
Oran - Mecheria .....	08h00
Oran - Tindouf .....	11h05
Oran - Adrar .....	12h20

#### LUNDI

Oran - Alger .....	08h30
Oran - Alger .....	09h35
Oran - Alger .....	14h25
Oran - Constantine .....	08h00
Oran - Adrar .....	10h20
Oran - Annaba .....	13h15
Oran - Béchar .....	13h30

#### MARDI

Oran - Alger .....	08h00
Oran - Alger .....	12h25
Oran - Alger .....	17h00
Oran - Constantine .....	08h35
Oran - Adrar .....	12h05

## TRAIN - SNTF



### DÉPART ARRIVÉE

#### ----- ORAN - ALGER -----

06h10 .....	11h25
08h00 .....	12h00
10h00 .....	14h09
12h30 .....	17h54
15h45 .....	19h46

#### ----- ALGER - ORAN -----

06h10 .....	11h25
08h00 .....	12h00
10h00 .....	14h09
12h30 .....	17h54
15h45 .....	19h46

#### ORAN - ARZEW

05h30 .....	06h18
08h30 .....	09h18
13h40 .....	14h28
17h05 .....	17h53

#### ARZEW - ORAN

06h30 .....	07h22
09h30 .....	10h18
15h00 .....	15h48
18h30 .....	19h18

#### ORAN - Aïn Témouchent

08h10 .....	09h15
13h30 .....	14h35
17h02 .....	18h07

#### Aïn Témouchent - ORAN

05h57 .....	07h04
09h20 .....	10h24
14h40 .....	15h44

#### ORAN - TLEMCEN

12h50 .....	15h12
16h00 .....	18h32

#### TLEMCEN - ORAN

05h40 .....	08h09
10h00 .....	12h22

#### TLEMCEN - MEGHNA

17h00 .....	18h23
-------------	-------

#### MEGHNA - TLEMCEN

06h00 .....	07h24
-------------	-------

#### ORAN - SBA

17h10 .....	18h32
-------------	-------

#### SBA - ORAN

05h30 .....	06h47
-------------	-------

#### ORAN - CHLEF

16h15 .....	18h35
-------------	-------

#### CHLEF - ORAN

06h50 .....	09h16
-------------	-------

#### ORAN - RELIZANE

17h30 .....	19h03
-------------	-------

#### RELIZANE - ORAN

05h45 .....	07h32
-------------	-------

#### ORAN - SAIDA

15h20 .....	17h59
</

## Amical : Aujourd'hui à 20h30 : Algérie-Mali Un test pour Belmadi et les Verts



**M. Zeggai**

Bensebaïni (Borussia Monchengladbach), testé positif au coronavirus, a déclaré forfait pour les deux matchs amicaux prévus face au Mali et la Suède. Le gardien de but Zegba (Damac FC), retenu pour ce stage, a contracté une blessure et reste incertain pour les deux prochaines rencontres amicales. Ounas (Lille OSC) et le keeper Oukidja (FC Metz) ont été retenus par leurs clubs respectifs, et ne pourront pas honorer la convocation de l'EN. Leurs clubs ont refusé de les libérer, profitant de la dernière instruction de la FIFA qui a laissé le choix aux clubs de libérer ou non leurs joueurs durant cette fenêtre internationale d'avant Mondial-2022, indique-t-on. Ces imprévus de dernière minute ont mis quelque peu dans l'embarras le sélectionneur national. En raison de ces forfaits, Djamel Belmadi risque d'être contraint de retoucher à sa liste. Le nom du Niçois Billal Brahimi circule notamment pour prendre part à ce stage. Certaine rumeurs annoncent même la convocation du por-

tier Chaâl (MCA) mais cela reste à confirmer. Ainsi donc, les Verts entameront ce match amical contre le Mali quelque peu amoindris par des éléments ayant une certaine influence dans le jeu des Fennecs à l'image de Bensebaïni et Ounas. Nul doute que Djamel Belmadi, soucieux de faire tourner son effectif, mettra dans le bain certains nouveaux éléments. Mais, pour une question de prestige, le sélectionneur national mise sur une victoire pour poursuivre la nouvelle série d'invincibilité. En face, il y aura le Mali qui n'est pas venu pour faire du tourisme. Le sélectionneur malien, Eric Sekou Chelle, l'a clairement affiché après avoir retenu 24 joueurs dont 3 nouveaux : Boubacar Traoré, passé cet été de Metz à Wolverhampton et 2 joueurs locaux apparaissent aussi sur la liste. Il s'agit de Fady Coulibaly (Djoliba AC) et d'Ibrahim Diarra (Africa Foot).

46e au dernier classement de la FIFA, publié au mois d'octobre dernier, le Mali a échoué à se qualifier pour la coupe du monde au Qatar. La dernière rencontre entre les deux sélections, algérienne et malienne, remonte au 6 juin 2021 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, remportée par les Verts (1-0). Ce soir, les nôtres sont appelés à bien négocier ce match pour leur permettre de préparer le deuxième match contre la Suède dans de bonnes conditions psychologiques. Ce sera également l'un des derniers tests qui détermineront le choix du sélectionneur national pour préparer les éliminatoires de la CAN 2024.

A propos des objectifs des deux matches amicaux, Djamel Belmadi a souligné que la rencontre face au Mali constitue une belle opportunité pour les Verts d'autant plus que la sélection malienne dispose d'excellentes individualités évoluant en Europe. « Je pense que nous allons jouer devant une équipe dont le niveau n'est plus à présenter ce qui nous permettra de faire tourner notre effectif. Les deux rencontres amicales constituent une très belle opportunité pour les Verts. » a-t-il précisé.

A noter que l'EN ralliera

Oran, aujourd'hui, dans la matinée, le jour du match,

avant de revenir juste après la fin de cette joute.

### Compétitions africaines interclubs

#### Tirage au sort aujourd'hui au Caire

Les trois représentants algériens dans les compétitions africaines interclubs de football : le CR Belouizdad et la JS Kabylie en Ligue des champions, et l'USM Alger en Coupe de la Confédération africaine, seront fixés sur leurs adversaires en phase de poules aujourd'hui à l'occasion du tirage au sort prévu au siège de la CAF au Caire (Egypte) à partir de 12h 00 (heure algérienne). Le tirage au sort débutera à partir de 12h 00 pour la Coupe de la Confédération, et à 13h 00 pour la Ligue des Champions.

Le CRB, triple champion d'Algérie en titre, s'est qualifié pour cette phase de poules aux dépens des Maliens de Djoliba AC (aller à Bamako : 1-2, retour à Sétif : 2-0), alors que la JSK a éliminé les Togolais de l'ASKO Kara (aller à Lomé : 2-1, retour à Sétif : 1-1). Le CRB et la JSK seront placés dans

le chapeau trois lors de ce tirage au sort, qui comprend également Simba SC (Tanzanie) et Al-Hilal (Soudan). De son côté, l'USMA, seul représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine, a passé l'écueil des Sud-africains de Cap Town City (aller au Cap : 0-0, retour à Sétif : 1-0) lors du deuxième tour préliminaire «bis». La JS Saoura qui espérait accompagner l'USMA, a été éliminée au deuxième tour préliminaire par les Ivoiriens du Sporting Gagnoa (aller à Yamoussoukro : 0-1, retour à Sétif : 0-0). La première journée de la phase de poules des deux compétitions se jouera entre le 10 et le 12 février 2023.

#### Les 16 qualifiés pour la phase de groupes de la Coupe de la CAF

Marumo Gallants (Afrique du Sud), ASKO Kara (Togo), St-Eloï Lupopo (RD Congo), Diables Noirs (Congo), Al-Akhdar (Libye), Future FC (Egypte), Real Bamako (Mali), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), Pyramids FC (Egypte), TP Mazembe (RD Congo), USM Alger (Algérie), Young Africans (Tanzanie), DC Motema Pembe (RDC), Rivers United (Nigeria), US Monastir (Tunisie), AS FAR Rabat (Maroc).

## CHAN-2023

### Le stade des Castors à Oran est fin-prêt

Les travaux de rénovation du terrain du stade d'athlétisme des «Castors» (commune d'Oran), qui servira comme site d'entraînement lors du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2023) des footballeurs locaux prévu en Algérie, viennent d'être achevés, a-t-on appris de la Direction de la jeunesse et des sports. Dans une déclaration, le premier responsable de la DJS, Yacine Siefi, a fait savoir que les travaux en question ont pris fin dimanche dernier. Cette opération a été actionnée pour répondre aux exigences de la Confédération africaine de football qui a demandé la mise à la disposition des sélections domiciliées à Oran de trois terrains d'entraînement. «Cette disposition est justifiée par le fait que notre

rain du stade d'athlétisme et le terrain de réplique en pelouse naturelle qu'on vient de réaliser à l'intérieur du complexe», a-t-il ajouté.

S'agissant des conditions d'hébergement des six sélections africaines qui séjournent à Oran, le même responsable a indiqué qu'une dizaine d'établissements hôteliers répondant au cahier des charges de la CAF ont été proposés et validés par l'instance continentale.

Mieux, il a fait part de la disponibilité d'Oran d'accueillir plus de six sélections, informant au passage que les managers des équipes qui seront domiciliées à El-Bahia lors du CHAN «ont tous été satisfaits par les sites d'hébergement mis à leur disposition et qu'il ne leur reste que de faire leurs choix».

### Stade de Tizi Ouzou

#### Les travaux atteignent un taux de 90%

Les travaux du nouveau stade de Tizi Ouzou de 50 000 places ont atteint un taux d'avancement de 90%, a fait savoir le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Mohamed Tarek Belaribi. Le chantier du nouveau stade de Tizi-Ouzou va bon train. La pelouse est déjà verdoyante, le montage des sièges aux couleurs de la JS Kabylie est achevé, l'installation des écrans géants est faite et les travaux d'éclaira-

ge intérieur du stade principal sont terminés. En effet, à l'issue d'une visite de prospection nocturne effectuée dimanche dernier, le ministre de l'habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Mohamed Tarek Belaribi, a déclaré « officiellement la fin des travaux des voiries et réseaux divers et la pose des chaises ainsi les écrans géants et l'éclairage du stade principal». Sur place, le ministre a inspecté la pelouse du terrain

### ES Sétif

#### Moufdi Cherdoud, entraîneur provisoire

La direction de l'ES Sétif a désigné Moufdi Cherdoud à la tête du staff technique à titre temporaire jusqu'à ce qu'elle tranche sur la question du départ ou du maintien du technicien égyptien Hossam Al Badry, a affirmé le coordinateur général du club, Amar Barnaoui. L'administration du club est parvenue à un accord en vertu duquel l'entraîneur Moufdi Cherdoud dirigera l'ESS à compter de la séance de reprise au stade 8 mai 1945 de Sétif, a précisé Bernaoui. La même responsa-

ble a ajouté que Cherdoud sera assisté par le préparateur physique Khaled Chiah et l'entraîneur des gardiens Azzedine Berarma jusqu'à la fin du délai (fin novembre courant) fixé par Hossam Al Badry pour régulariser les questions sur lesquelles il s'était mis d'accord avec la direction du club. Hossam Al Badry avait évoqué à plusieurs reprises qu'il quitterait la barre technique du club si les conditions matérielles restaient inchangées.

Après la victoire 3-1 de l'ESS contre le Paradou AC

en déplacement pour le compte de la 11ème journée, le technicien égyptien a exigé le règlement de la situation financière des joueurs qui n'ont pas perçu leurs droits depuis le début de la saison. Le coordinateur général du club a affirmé que l'administration tient au technicien Hossam Al Badry au regard du projet sportif qu'il a conçu avec lui et s'est convenue avec le nouveau coach de lui confier le poste d'entraîneur adjoint en cas de renonciation d'Al Badry à sa décision de partir.

### Coupe d'Algérie- Affaire ASAM-JSD

#### La Ligue a tranché

La Ligue Régionale de Constantine, après étude de l'affaire AS Ain M'lila-JS Jijel dans le cadre du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie, a acté la qualification par forfait des Jijiliens aux dépens des Rouge et Noir, qui ne s'étaient présentés sur le terrain le jour du match, a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Le match devait se jouer initialement le 11 novembre dernier, au stade d'El Milia, avant d'être repro-

grammé le 13 du même mois, au stade Harche d'El Eulma. Cependant, les officiels du match ont constaté l'absence de l'AS Ain M'lila lors de cette seconde programmation, d'où le transfert du dossier vers la Commission de l'organisation de la Ligue Régionale de Constantine, qui après étude de l'affaire a prononcé la qualification de la JSD. Outre son élimination de cette édition 2022-2023 de la Coupe d'Algérie, «l'ASAM a écoper d'une amende de 100.000 DA et sera suspendue de l'édition 2023-2024» de ladite compétition, a encore annoncé la LNFA dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Toutes les autres Ligues Régionales connaissent leurs représentants aux 32es de finale de la Coupe d'Algérie, exception faite pour la Ligue de Blida, qui attend toujours le déroulement du duel CR Béni Tamou-JS Berrouaghia. Les 32es de finale verront l'entrée en lice des clubs de Ligue 1.

## La population mondiale dépasse les 8 milliards d'habitants

**La population mondiale dépasse mardi les 8 milliards d'habitants, selon l'estimation officielle des Nations unies, qui y voit «un important jalon du développement humain» et un rappel, en pleine COP27, de «notre responsabilité partagée de prendre soin de notre planète».**



Pour l'ONU, «cette croissance sans précédent» - il y avait 2,5 milliards d'habitants en 1950 - est le résultat «d'une augmentation progressive de la durée de la vie grâce aux progrès réalisés en termes de santé publique, de nutrition, d'hygiène personnelle et de médecine».

Mais la croissance démographique pose aussi de redoutables défis aux pays les plus pauvres, où elle se concentre le plus.

Alors que la Terre a compté moins d'un milliard d'habitants jusque dans les années 1800, elle n'a mis que douze ans pour passer de 7 à 8 milliards. Signe de son ralentissement démographique, il lui faudra environ quinze ans pour atteindre les 9 milliards en 2037. L'ONU projette un «pic» à 10,4 milliards dans les années 2080 et une stagnation jusqu'à la fin du siècle.

### «COMPORTEMENTS»

La barre des 8 milliards est franchie en pleine conférence mondiale sur le climat, la COP27, à Charm el-Cheikh, qui souligne une fois de plus la difficulté des pays riches, les plus responsables du réchauffement de la planète,

et des pays pauvres, qui réclament de l'aide pour y faire face, à s'entendre pour faire baisser de manière plus ambitieuse les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités humaines.

Or, rappelle l'ONU, «si la croissance démographique amplifie l'impact environnemental du développement économique», «les pays où la consommation de ressources matérielles et les émissions de gaz à effet de serre par habitant sont les plus élevées, sont généralement ceux où le revenu par habitant est le plus élevé et non ceux où la population augmente rapidement».

«Notre impact sur la planète est déterminé bien plus par nos comportements que par notre nombre», résume pour l'AFP Jennifer Sciubba, chercheuse en résidence au cercle de réflexion Wilson Center.

### L'INDE DEVANT LA CHINE

Et c'est bien dans les pays qui concentrent déjà une forte pauvreté que la croissance démographique pose des défis majeurs.

«La persistance de niveaux de fécondité élevés, à l'origine d'une croissance démo-

graphique rapide, est à la fois un symptôme et une cause de la lenteur des progrès en matière de développement», écrit l'ONU.

Ainsi, l'Inde, pays de 1,4 milliard d'habitants, qui deviendra le plus peuplé du monde en 2023, surpassant la Chine, devrait connaître ces prochaines décennies une explosion de sa population urbaine avec des mégapoles déjà surpeuplées et en manque d'infrastructures essentielles.

A Bombay, 40% environ de la population vit dans des bidonvilles, des zones de misère surpeuplées, constituées de baraquements de fortune, pour la plupart dépourvues d'eau courante, d'électricité et de sanitaires.

Les chiffres mondiaux masquent une immense diversité démographique. Ainsi, plus de la moitié de la croissance de la population d'ici 2050 viendra de seulement 8 pays selon l'ONU: République démocratique du Congo, Egypte, Ethiopie, Inde, Nigeria, Pakistan, Philippines et Tanzanie.

Et à la fin du siècle, les trois villes les plus peuplées au monde seront africaines: Lagos au Nigeria, Kinshasa en RD Congo et Dar Es Salaam en Tanzanie.

## 422 millions de personnes vivent avec le diabète dans le monde



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a révélé, lundi, qu'il y avait au moins 422 millions de personnes vivant avec le Diabète dans le monde.

La Journée mondiale du diabète, coïncidant avec le 14 novembre, est célébrée, cette année, sous le slogan «L'éducation pour protéger demain». L'accent est mis sur l'importance d'un meilleur accès à une éducation de qualité pour les professionnels de la santé et les pa-

tients atteints de la maladie qui touche au moins 422 millions de personnes.

En 2019, plus de 2 millions de décès ont été confirmés en raison de la maladie, selon les données de l'organisation des Nations Unies.

L'OMS estime que 10 % des adultes vivent actuellement avec le diabète dans le monde. Près de la moitié d'entre eux ignorent qu'ils sont atteints de cette maladie.

Pas conséquent, l'agence onusienne insiste sur l'impor-

tance de l'accès à l'information sur les premiers symptômes afin qu'un professionnel de santé soit consulté pour le diagnostic et la fourniture d'indications et de soins.

L'OMS souligne également qu'il est nécessaire d'élargir l'accès à la formation continue pour comprendre l'état et la routine quotidienne des soins personnels afin que le patient puisse maintenir une vie saine et éviter les complications.

## Covid en Chine Des habitants se révoltent contre un confinement



Des habitants de Canton, dans le sud de la Chine, ont affronté les forces de l'ordre après le prolongement d'un confinement, selon des vidéos vérifiées par l'AFP, signe de l'exaspération croissante vis-à-vis de la politique sanitaire zéro Covid.

Depuis le mois dernier, une partie des 18 millions d'habitants de cette grande métropole font l'objet de restrictions aux déplacements, en raison d'un rebond épidémique.

Le district de Haizhu, où habitent environ 1,8 million de personnes, est celui qui concentre la plupart des cas positifs.

Lundi, les autorités ont décidé de prolonger jusqu'à mercredi soir un confinement en vigueur dans la majeure partie du district.

Des vidéos mises en ligne lundi soir et vérifiées par l'AFP montrent des centaines d'habitants manifestant dans la rue.

Certains, en petits groupes, abattent les grandes barrières en plastique qui servent à confiner des immeubles ou des quartiers.

Sur d'autres images tournées dans le district de Haizhu, des manifestants s'en prennent à des agents en combinaison intégrale de protection blanche.

«On ne veut plus de tests!», scandent des manifestants, tandis que certains lancent des objets sur les forces de l'ordre. Une autre vidéo montre un homme traverser à la nage la rivière qui sépare Haizhu du district voisin.

Des passants laissent entendre que l'individu tente d'échapper au confinement.

Les manifestations en Chine sont moins fréquentes qu'en Occident et surtout moins médiatisées.

Mais les réseaux sociaux font régulièrement l'écho ces derniers mois de scènes d'exaspération de la population face à l'inflexible politique zéro Covid.

Cette dernière consiste notamment en des confinements dès l'apparition de quelques cas, en des restrictions aux voyages et en des tests PCR parfois quasi quotidiens. Nombre de Chinois se plaignent de ces restrictions inopinées, qui provoquent dans certains cas des pénuries alimentaires et compliquent l'accès aux soins des personnes confinées.

Au début du mois, les autorités chinoises ont ainsi présenté leurs excuses après la mort d'un enfant de trois ans, intoxiqué au monoxyde de carbone. Dans un message publié sur internet puis effacé, son père accusait les agents chargés de l'application du confinement d'avoir entravé son accès à l'hôpital.

En avril, lors du confinement de Shanghai, des habitants avaient affronté des policiers venus les obliger à céder leurs appartements pour y isoler des personnes positives au coronavirus.

## Inde : un effondrement dans une carrière fait huit morts

**A**u moins huit personnes ont été tuées et quatre autres sont portées disparues après un effondrement dans une carrière de pierre située dans l'Etat indien de Mizoram (nord-est), ont rapporté mardi des médias. Selon l'agence de presse ANI, le drame

a eu lieu lundi dans le district de Hnathial. Les opérations de secours sont toujours en cours. Huit corps ont été retrouvés sur place. Les victimes ont été identifiées comme étant des ouvriers et des terrassiers travaillant pour l'entreprise privée ABCI Infrastruc-

tures, selon le quotidien Deccan Herald qui précise que la plupart d'entre eux étaient originaires de l'Etat du Bihar (est).

Une équipe de la Force nationale d'intervention en cas de catastrophe (NDRF) a également été envoyée sur place.

## Amazon va licencier environ 10.000 employés

**A**mazon se prépare à licencier environ 10.000 employés d'après le New York Times. La plateforme de vente en ligne deviendrait ainsi le dernier géant américain de la tech en date à répondre à la crise économique avec un plan social de grande envergure.

Cela représenterait un peu moins de 1% de la masse salariale du groupe, qui comptait 1,6 million d'employés dans le monde fin 2021. Une part importante de ces effectifs est constituée de travailleurs saisonniers, recrutés en période d'activité accrue, notamment pour les fêtes de fin d'année.

Selon le New York Times, les postes concernés seront situés dans le département Amazon Devices (les appareils électroniques équipés de l'assistant vocal Alexa ou encore les liseuses Kindle), dans la division de vente au détail ainsi que dans les ressources humaines. La répartition par pays n'est en revanche pas spécifiée. Le quotidien américain précise par ailleurs que le nombre total d'employés licenciés est susceptible d'évoluer. S'il est confirmé, il s'agirait du plan social le plus important de l'histoire de l'entreprise. Contacté par l'AFP, Amazon n'avait pas réagi dans l'immédiat.

La société avait déjà annoncé il y a deux semaines un gel des embauches dans ses bureaux.

Mercredi dernier, Meta, la maison mère de Facebook, a annoncé la suppression de 11.000 emplois, soit environ 13% de ses effectifs.

Deux sociétés de la Silicon Valley, le spécialiste des services de paiement en ligne Stripe et la plateforme de réservation de voitures avec chauffeur Lyft, ont aussi récemment fait part de licenciements de grande ampleur.

Twitter, fraîchement racheté par Elon Musk, a pour sa part congédié environ la moitié de ses 7.500 salariés.

## Tunisie: don de 100 millions d'euros de l'UE en soutien aux réformes

**L'**Union européenne a accordé lundi un don de 100 millions d'euros à la Tunisie, un pays en pleine crise politique et financière.

Le programme de soutien de l'UE «vise à appuyer les efforts de relance économique et à conforter les progrès déjà enregistrés dans la distribution des aides sociales aux citoyens et aux entreprises nécessiteuses», a indiqué dans un communiqué la délégation de l'UE en Tunisie.

Un premier décaissement immédiat de 40 millions d'euros est accordé à la Tunisie aux termes de ce programme signé par l'ambassadeur de l'UE en Tunisie, Marcus Cornaro, et le ministre de l'Economie et de la planification, Samir Saïed.

Le décaissement du reste de la somme sera effectué «sur

la base des progrès effectifs réalisés dans la mise en œuvre de réformes结构elles initiées par la Tunisie», selon le communiqué.

«Nous souhaitons accompagner au mieux la reprise économique à la suite de la pandémie de COVID-19, et aider les foyers tunisiens qui subissent les conséquences de l'agression russe contre l'Ukraine sur les prix de l'énergie et des denrées alimentaires», a souligné M. Cornaro. Selon le communiqué, ce don «s'inscrit dans le cadre des réformes agréées par la Tunisie avec le Fonds Monétaire International (FMI) en vue d'un prochain programme». Depuis la révolution de 2011, la Tunisie s'est enfoncee dans des difficultés économiques, aggravées par la pandémie de Covid-19,

### Publicité



Capital Social : 50 000 000 000 DA,  
Registre du commerce : N° 31/00-0110058 B08  
Siège social : Hai TAFNA, n°06 rue Benzida Benaouda –Tour Jasmin  
– lot n°146, 1er Etage – Oran  
Tél/Fax : 041766230

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**Ei Sharika El Djazairia El Omania Lil Asmida. « A.O.A Spa », lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Réf AOA : N°55/MOG/2022 pour :**

#### « Acquisition de cadeaux de fin d'année »

Les fournisseurs intéressés, peuvent obtenir le cahier des charges après transmission par e-mail, d'une copie du registre de commerce, auprès du service G.M.C.C – de la société AOA Spa:

#### « Service Gestion Modes de Conclusion des Contrats »

**Courriel: spm@aoa.dz**

La date limite de retrait du cahier des charges est fixée à quinze (15) jours ; à compter de la parution du présent Avis d'Appel d'Offres sur le quotidien.

La date du dépôt des offres sera communiquée aux soumissionnaires par e-mail

Cette date peut être prorogée par AOA Spa et sera communiquée aux soumissionnaires par e-mail dans ce cas.

## ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran  
Mercredi 16 novembre 2022 13

### APPARTEMENTS

■ Société d'importation de dispositifs médicaux recrute un comptable âgé. Contacter email : sarlvisionpharm@gmail.com – tél : 0560.13.19.21

■ A louer appartement, 1 année ou plus ; F3 ; Seddikia ; côté CNEP au RDC, meublé, équipé, toutes commodités (Internet) libre de suite et bien aménagé – Tél : 0549.80.21.93

■

A louer bel appart F3, 3<sup>e</sup> étage, F2 au 5<sup>e</sup> étage, avec gde terrasse, dans une résidence privée, à cité Petit, Oran – Tél : 0549.25.00.01 – 0542.82.05.55

■ Loue F3 angle rue Mostaganem RDC (3U) – F3 Millénaire, RDC (3,5U) – F3 Belgaïd, 8<sup>e</sup> (3,5U) – F3 Cavaignac, 3<sup>e</sup> (2,5 U) – F5 Ain el Turck, 4<sup>e</sup> (2,5U) – duplex R+1 Kerma (5U) – Ag ABDALLAH : 041.38.62.87/0770.40.87.48

■ Vends des apparts F2-F3-F4 et F5 promotionnels, cuisine équipée, ch/ central, box, ... à Wilaya – Millénaire – Choupot – Fernand-ville et Pépirière – 0772.43.37.38 - 0555.89.91.04

■ Cherche achat appartement F4 ou F5, situé au RDC ou 1<sup>er</sup> étage ou maison de maître ou petite villa à Oran – Tél : 0795.63.34.70

■ Cherche location F3 ou F4 pour profession libérale sur boulevard mouvementé et commercial aux secteurs suivants Castors, Hippodrome, Maraval, Choupot, Albert 1<sup>er</sup>, Yaghmouracen - 0698.01.39.79

■ Loue ou vends appart + de 100 m<sup>2</sup> toutes commodités, au 23 rue Lamartine 1<sup>er</sup> étage angle Frt de mer, équipé en bureautique, ht standing + Loue licence de café – Tél : 041.33.25.52/81 – 0697.19.56.74

■ Une promotion immobilière met en vente des appartements standing vue sur mer à Oran, des différentes surfaces sont disponibles en F2-F3-F4. Contactez les 0699.51.20.31 - 0699.51.20.50

■ Louer local 24 m<sup>2</sup> avec sanitaire, eau, vitrine, cité Bater à 200 m café Dubaï, Hai Essabah, Oran – Tél : 0661.20.17.15

■ Une promotion immobilière met en vente des espaces bureaux au niveau de la mezzanine situés en plein Gambetta, différentes surfaces sont disponibles : 72.20 m<sup>2</sup> - 99.00 m<sup>2</sup> - 69.36 m<sup>2</sup> - 112.21 m<sup>2</sup> - Tel : 0699.51.20.31-0699.51.20.50 - 0697.42.10.50

■ Une promotion immobilière met en vente des espaces bureaux au niveau de la mezzanine situés à Fernand-ville des différentes surfaces sont disponibles 81.97. m<sup>2</sup> - 101.29 m<sup>2</sup> - 117.25 m<sup>2</sup> - 0699.51.20.31-0699.51.20.50 - 0697.42.10.50

■ Société d'importation de dispositifs médicaux recrute un pharmacien, direction technique. Contacter email : sarlvisionpharm@gmail.com – Tél : 0560.13.19.21

### VILLAS

■ A vendre maison de maître (RDC) actée, 270 m<sup>2</sup>, double faç, 2 cours, 2 terrasses, 5 pces, cuis, sanitaire, bien aménagée à Ec-mühl/Oran – Tél : 0771.45.36.01-0542.68.04.63

### TERRAINS

■ A vendre un ancien immeuble au Plateau, sup 441,99 m<sup>2</sup>, 3 façades avec permis démolir. Prix 17 millions/ m<sup>2</sup> - Tél : 0669.00.59.03

■ A vendre lot de terrain, 200 m<sup>2</sup>, en face hôtel Rodina Les Palmiers, prix 220/m<sup>2</sup> + terrain à Canastel 200 m<sup>2</sup> moudjahidine 2, bien placé, route goudronnée, prix 3,2 MD – Tél : 0698.51.84.62 – 0791.49.32.56

■ A vendre des terrains dans une cité clôturée à sidi El Bachir, Oran, avec toutes les commodités (eau, gaz, électric...) des superficies de 154 m<sup>2</sup> à 272 m<sup>2</sup>, actées. Pour infos appelez au 0555.76.58.01

■ Vente terrain à bâtir double façade, de 1.440 m<sup>2</sup>, à Bouâmama (Cne de Sidi Chahmi) acte + livret foncier, convient tous types de construction – Tél : 0541.06.29.46

### DIVERS

■ A louer licence de taxi à Oran – tél : 0667.80.83.67

■ DLA Academy annonce son nouveau programme qui consiste à donner des cours de soutien pour le cycle primaire en année 4/5 en maths/ en arabe. Prix 1.500 DA/pièce H : 1h30/sujet Tél : 0781.36.84.61

■ Cause dissolution de la SARL vend matériels de travaux publics constitués de pelles hydrauliques, grues, Chargeur, Bull, Compacteur et divers autres articles -Tél - 0541.06.29.46

### PENSÉE



*A la mémoire de notre cher papa M. CHEIKH Djillali dit Anthar. Treize ans sans ton papa, depuis ton départ au Paradis éternel, ma vie n'a aucun sens, c'est comme un toit sans abri et sans appui certes, notre famille est toujours réunie, mais ta place est irremplaçable. Papa tu es mon chemin, mon repère, mon guide et mon gardien. Tu es le grand et le brave homme dont je suis fier. T me manques terriblement papa ; pas un jour ne passe sans que j'ai une pensée pour toi, ton manque est gravé dans mon cœur, je t'aime papa je ne t'oublierai jamais, repose en paix papa. Ta famille d'Algérie et de France. Ta fille Dalila*

### EMPLOIS

■ Maître Kamli Missoum recrute secrétaire et assistant(e) pour son office de traduction officielle, sis au 24 bd Abbâne Ramdane, Oran (en face Algérie télécom) Tél : 041.33.52.49 - 041.33.66.04 - Mobile : 0553.47.80.76. Ne pas se présenter avant d'envoyer CV à l'email : Kamis.soum@hotmail.fr

■ Pizzéria à Oran Seddikia, cherche des femmes de ménage pour la matinée et des apprentis en cuisine et apprentis plaquiste – Contacter 0549.34.34.74

■ Société d'importation de dispositifs médicaux recrute un pharmacien, direction technique. Contacter email : sarlvisionpharm@gmail.com – Tél : 0560.13.19.21

### AOA

Capital Social : 50 000 000 000 DA,  
Registre du commerce : N° 31/00-0110058 B08  
Siège social : Hai TAFNA, n°06 rue Benzida Benaouda –Tour Jasmin  
– lot n°146, 1er Etage – Oran  
Tél/Fax : 041766230

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**Ei Sharika El Djazairia El Omania Lil Asmida. « A.O.A Spa », lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Réf AOA : N°56/MOG/2022 pour :**

#### « PRESTATIONS D'HYGIENE ET D'ENTRETIEN DES SITES D'AOA Spa »

Les fournisseurs, intéressés, peuvent obtenir le cahier des charges après transmission par e-mail, d'une copie du registre de commerce, auprès du service G.M.C.C – de la société AOA Spa:

#### « Service Gestion Modes de Conclusion des Contrats »

**Courriel : spm@aoa.dz**

La date limite de retrait du cahier des charges est fixée à vingt (20) jours à compter de la parution du présent Avis d'Appel d'Offres sur le quotidien.

La date du dépôt des offres sera communiquée aux soumissionnaires par e-mail

Cette date peut être prorogée par AOA Spa et sera communiquée aux soumissionnaires par e-mail dans ce cas.

•2

## 18.40 N'oubliez pas les paroles

11.50 Tout le monde veut prendre sa place



13.00 Journal

13h00

14.00 Ça commence aujourd'hui

16.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre

18.05 Tout le monde a son mot à dire



Présenté par Nagui

*Les candidats chantent en karaoké accompagnés par un orchestre. Quand les mots s'effacent, seuls gagnent ceux qui se souviennent de toutes les paroles.*

20.00 Journal 20h00

21.10 Après le silence

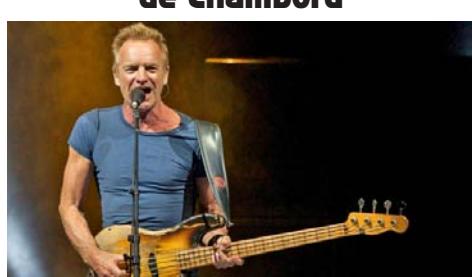
## 21.10 Faut pas rêver



Présenté par Carolina De Salvo

*A la Dominique, la monitrice de canyoning Nathalie fait découvrir ses parcours, et Désirée combat le poisson-lion, qui menace la faune de la mer des Caraïbes. En Martinique, Joël et ses amis pêchent à la senne. William et des villageois labourent un champ, Gilbert chasse le serpent et le chercheur Damien Chevalier protège une espèce menacée, la tortue verte. A Pâques, le « crabodrome » organise des courses entre crustacés.*

## 21.10 Sting au Château de Chambord



*L'emblématique Château de Chambord accueille l'ex chanteur des Police, Sting pour un concert survolté. Il y reprendra ses plus grands succès et ceux de Police parmi lesquels "Englishman In New York," "Fields Of Gold," "Shape Of My Heart," "Every Breath You Take," "Roxanne," "Message In A Bottle" et beaucoup d'autres. Il sera accompagné d'un groupe rock.*

arte

TFJ

11.10 Au fil de l'Equateur

12.05 Italie, les lacs romantiques

13.00 Sale temps pour la planète

13.40 Le magazine de la santé

14.40 Explorations de l'extrême

15.35 La Réunion : les dames des forêts

16.35 Une planète, sept mondes sauvages

17.45 C dans l'air

19.00 C à vous

20.00 C à vous la suite

21.00 La grande librairie

22.35 C ce soir

23.45 C dans l'air

12.05 Chine :

La terre muette

13.00 Arte Regards

13.35 Un cadavre au dessert

15.15 Des volcans

et des hommes

15.45 Le goût

de la savane :

Herbivores et

carnivores,

festins croisés

16.40 La vie

secrète des lacs

17.25 Invitation

au voyage

19.00 Paradis

naturels retrouvés

19.45 Arte journal

20.05 28 minutes

20.50 Le dessous

des cartes : l'essentiel

20.55 Saint Laurent

09.30 Vampire Diaries

13.50 Soprano, portrait d'un phoenix

15.40 Jean Dujardin, de Loulou aux Oscars

18.00 Un gars, une fille

21.10 Jeux d'espions

C 8

11.02 Touche pas à mon poste !

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Barnaby

18.10 Le 6 à 7

19.11 Touche pas à mon poste !

21.15 Mongeville



CINE +  
FRISSON 20.50

KIDNAP

Film d'action - Etats-Unis - 2017  
Avec Halle Berry, Sage Correa, Chris McGinn, Lew Temple

Karla Dyson, mère célibataire de Frankie, 6 ans, gagne sa vie en travaillant d'arrache pied comme serveuse dans un restaurant. Leur existence bascule, quand, au cours d'une sortie dans un parc d'attractions, dans un moment d'inattention, Karla perd Frankie de vue, avant de voir qu'il vient d'être enlevé par une femme qui l'emmène de force dans sa voiture. Folle d'inquiétude, Karla saute dans son véhicule et se lance immédiatement à leurs trousses. Une dangereuse course-poursuite commence alors sur une autoroute très fréquentée.

CINE +  
FAMIZ 20.50

DODGEBALL, MÊME PAS MAL !



Comédie - Etats-Unis - Allemagne - 2004  
Avec Ben Stiller, Vince Vaughn, Christine Taylor, Rip Torn

White Goodman, propriétaire d'une chaîne de salles de fitness, souhaite racheter la petite enseigne Average Joe's, le club dirigé par Peter LaFleur. Il engage Kate Veatch pour mener l'opération mais celle-ci révèle à Peter les plans de Goodman. Pour sauver son entreprise, Peter doit trouver la somme de cinquante mille dollars. Il s'inscrit alors avec ses amis à une compétition de balle au prisonnier dont raffole Goodman.

RTL 9 20.55

LE ROI SCORPION



Film d'aventures - Etats-Unis - Allemagne - Belgique - 2002

Avec Dwayne Johnson, Steven Brand, Michael Clarke Duncan, Kelly Hu

5000 ans av. J.-C., grâce aux visions d'un sorcier, le roi Memnon reste invaincu dans la guerre qu'il mène contre des tribus nomades. Menacées de disparaître, ces dernières choisissent le meilleur de leurs guerriers, le roi scorpion Mathayus, pour tuer le devin. S'introduisant dans le temple de la ville, Mathayus découvre que le sorcier est une femme, la belle Cassandra. Il l'enlève et s'enfuit avec elle.

TF1

## TÉLÉVISION

### 21.10 La Brea



Série d'aventures - Etats-Unis - 2021  
Saison 1 - Episode 7/10

- En pleine tempête

Avec Natalie Zea, Eoin Macken, Chiké Okonkwo, Karina Logue

*Josh en veut terriblement à sa mère de ne pas avoir laisser l'avion décoller pour revenir dans leur monde. Eve va avoir du mal à recoller les morceaux avec lui. A la suite des obsèques de Diana, le groupe demande à Marybeth de se séparer de son arme, mais cette dernière refuse. A l'issue d'un vote, Eve et Marybeth doivent quitter la clairière et aller vivre ailleurs.*

M6

10.05 Ça peut vous arriver

11.35 Ça peut vous arriver chez vous

12.45 Le 12.45

13.25 Loï de Philippe Caverivière

13.40 Scènes de ménages

14.00 Un jour, un doc

16.20 Incroyables transformations

18.40 Objectif Top Chef

19.45 Le 19.45

20.30 Scènes de ménages

### 21.10 Le meilleur pâtissier



Saison 11 - Hollywood les gâteaux stars  
Présenté par Marie Portolano, Cyril Lignac, Mercotte

*Direction inédite pour les candidats du soir : à Hollywood, même les gâteaux sont des stars ! Le défi de Cyril consiste à revisiter le succès, une épreuve technique, Mercotte propose le Hollywood cake : une statuette en chocolat à réaliser à partir d'un moule en silicone. Enfin, les candidats seront invités à réaliser un gâteau à l'effigie de leur star préférée.*

CANAL+

### 21.09 Enquête sur un scandale d'état



Thriller - France - 2021  
Avec Roschdy Zem, Pio Marmaï, Vincent Lindon, Julie Moulier

*En 2012, Hubert Antoine réceptionne un commando d'hommes venus par la mer, chargé d'une importante cargaison de drogue dans la grande demeure où il loge à Marbella. Trois ans plus tard, à Marseille, Jacques Billard, un influent policier à l'office de répression centrale du trafic, expose dans une intervention publique ses méthodes pour suivre le parcours international de la drogue.*

PLANÈTE +

09.14 Nazis : les visages du mal

10.51 Jeux d'espions

12.28 La grande histoire des armes

14.18 The Bee Gees : How Can You Mend a Broken Heart

16.12 Les bases secrètes des nazis

17.50 Faîtes entrer l'accusé

19.21 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

20.55 Les Kennedy : secrets et tragédies

22.29 Faîtes entrer l'accusé

TFX

W9

09.25 TFX infos

10.50 Quatre mariages pour une lune de miel

11.40 Clap !

12.10 Super Nanny

15.50 Quatre mariages pour une lune de miel

18.00 La bataille des clans

20.09 Petits plats en équilibre

20.20 Handball : Euro féminin

22.05 Cleaners les experts du ménage

22.50 Minute par minute

**Bélier** 21-03 au 20-04  
Vous demeurerez sourd aux bavardages et aux rumeurs désobligeantes, et vous aurez bien raison.

**Taureau** 21-04 au 21-05  
Vos contacts avec le monde extérieur seront grandement favorisés.

**Gémeaux** 22-05 au 21-06  
Nette amélioration de la vie de famille. Ceux d'entre vous qui ont souffert récemment de l'impact de Pluton mal aspecté, vont retrouver le sourire.

**Cancer** 22-06 au 22-07  
Toutes les planètes seront bénéfiques, ce qui vous garantira de bonnes relations tant avec vos parents qu'avec vos enfants.

**Lion** 23-07 au 23-08  
Votre émotivité à fleur de peau vous fera souvent réagir de façon exacerbée.

**Vierge** 24-08 au 23-09  
Vous avez bien des atouts en main, mais voilà que vous commencerez à les gâcher en embrouillant tout par une vision erronée des choses et des gens.

**Balance** 24-09 au 23-10  
Si vous avez des enfants, ils seront plus près de vous que jamais. Ils devineront une partie de vos intentions sans même que vous ayez glissé mots.

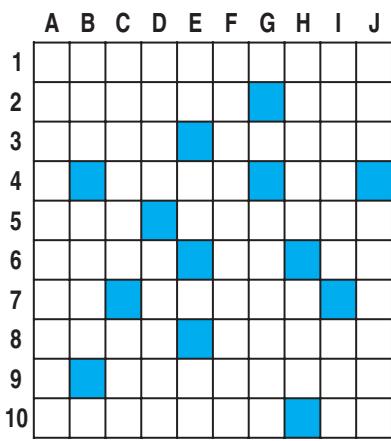
**Scorpion** 24-10 au 22-11  
Bonnes relations avec l'ensemble de votre famille.

**Sagittaire** 23-11 au 21-12  
Vous aurez l'impression que tout le monde est contre vous. Seulement, si vous acceptez d'être plus objectif, vous vous apercevrez qu'en réalité vous n'admettez pas la contestation ou la critique.

**Capricorne** 22-12 au 20-01  
Vous entendrez probablement aujourd'hui quelqu'un dire du mal d'un de vos amis intimes.

**Verseau** 21-01 au 18-02  
Attention aux problèmes de communication avec votre entourage familial.

**Poissons** 19-02 au 20-03  
Très axé sur votre vie privée cette fois-ci, vous essaierez de maintenir un climat d'harmonie avec les êtres que vous aimez.



- Horizontalement:**
1. Marques d'auteur.
  2. Prête des feuilles.
  - Il n'y en a que pour elle !
  3. Haut fait.
  - Mis en morceaux.
  4. Conduit.
  - Levées de plan.
  5. Fini.
  - Gens du Labrador.
  6. Coupe court.
  - Pièces de toile.
  - Carte retournée.
  7. Romains.
  - Porte-bagages.
  8. Admettons.
  - Oléacées.
  9. Toujours sur son trente-et-un pour faire la fête !
  10. Ablation.
  - Préposition.
- Verticalement:**
- A. Se veut l'urgence des urgences !
  - B. Fait venir le chien ! Pièce musicale à couper le souffle.
  - C. Ils n'existent plus ! Rouge dans le bocal.
  - D. Groupe compact. Poursuivre.
  - E. Presser des oreilles. Rejet.
  - F. Articulés.
  - G. En fin de compte.
  - H. Retraite à volonté.
  - Tour d'argent.
  - I. Trou d'air.
  - Lot.
  - J. Possessif.
  - Passés.

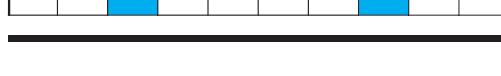
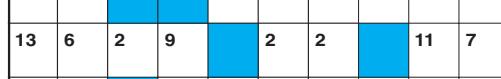


AMIRAL - AMPLITUDE - ARCADE - BAGUE - BOUCHERIE - BOUILLON - CIEL - COUINEMENT - COUVERTURE - CRACK - CROISEMENT - CROISSANCE - EVENT - FABLE - FRESCUE - GEAI - GESIER - GRATTER - JUBILER - KARATE - LANCER - MAIGREUR - NAGE - NORD - OMBRE - ORDINATEUR - PAON - POUMON - ROSSER - SEREINEMENT - SIRE - SOUDAIN - TEMPETE - TOUFFE - TROU - ULCERE - UNIVERSE - VERITE

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

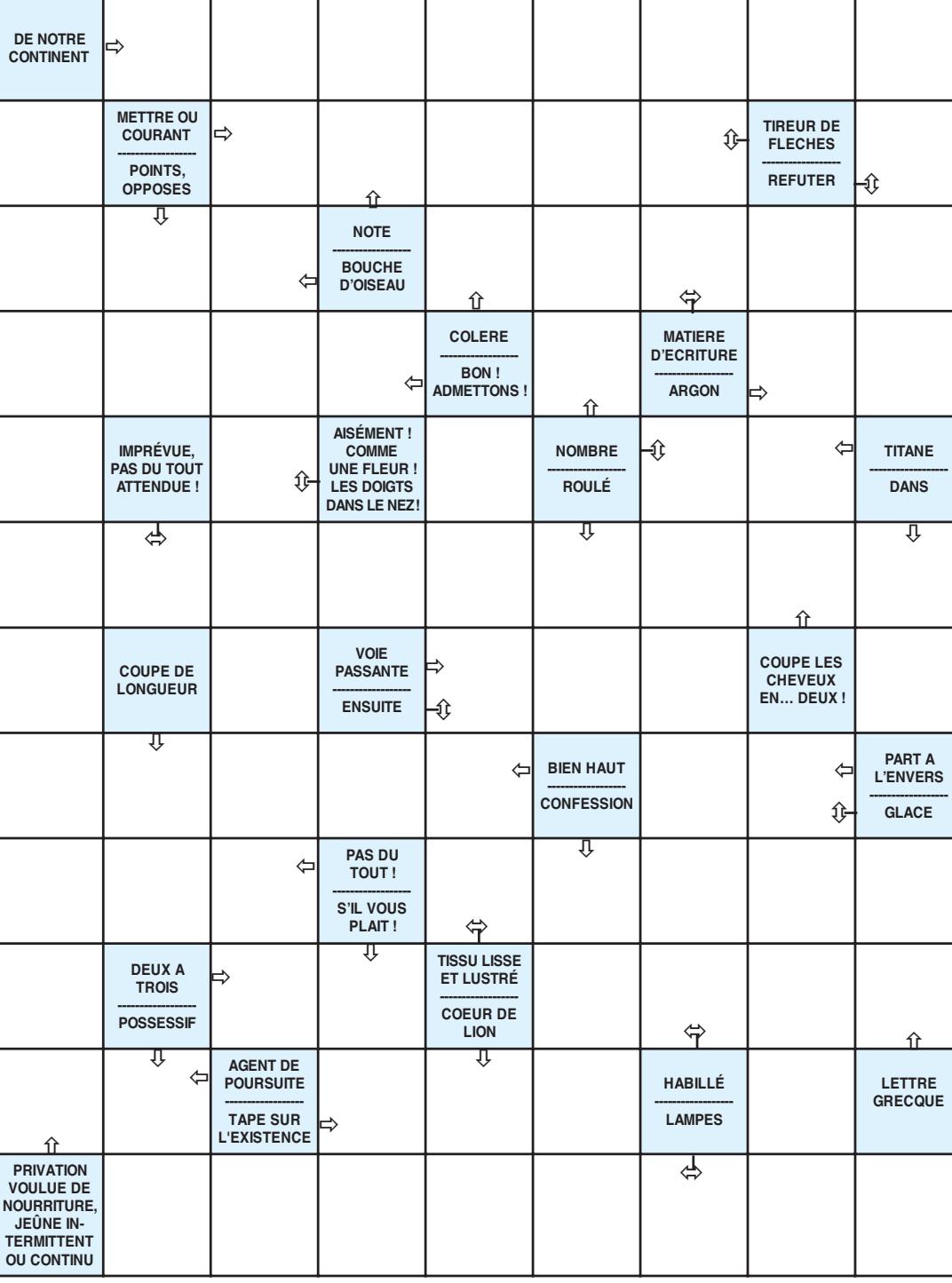
- Mon 1er nous tient à la gorge.
- Mon 2e est une boisson chaude.

Mon tout, c'est valoir.



### Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHES N° 8511



SUDOKU N° 1511



CODÉS N° 8511



## 10 ERREURS

### LES SOLUTIONS

FLECHES N° 8510

V	O	L	A	I	L	L	E
A	I	B	O	N	A		
V	I	E	U	X	C	U	
O	I	P	B	R	I	N	
I	N	T	E	R	D	I	T
S	U	R	A	E	F		
I	L	S	S	O	R		
N	I	V	I	D	I		
A	D	S	O	L	E		
N	O	E	T	T	E		
T	P	R	E	A	V	I	S
S	O	I	F	B	A	S	

CROISÉS N° 8510

V	O	L	A	I	L	L	E
A	I	B	O	N	A		
V	I	E	U	X	C	U	
O	I	P	B	R	I	N	
I	N	T	E	R	D	I	T
S	U	R	A	E	F		
I	L	S	S	O	R		
N	I	V	I	D	I		
A	D	S	O	L	E		
N	O	E	T	T	E		
T	P	R	E	A	V	I	S
S	O	I	F	B	A	S	

SUDOKU N° 1510

6	8	2	7	3	1	5	9	4
3	1	4	6	9	5	7	8	2
5	9	7	4	8	2	3	1	6
9	4	5	2	1	8	6	7	3
2	3	1	5	7	6	9	4	8
8	7	6	3	4	9	1	2	5
7	5	8	9	6	4	2	3	1
4	2	9	1	5	3	8	6	7
1	6	3	8	2	7	4	5	9

CODÉS N° 8510

1	R	2	O	3	B	4	A	5	6	U
7	L	8	9	10	11	12	13	14	15	D
13	C	14	M	H	16	G	Q	17	18	N

FOUILIS N° 8510:  
CHAMPION (Champ-Pion)



## Libye : tensions entre dirigeants du pouvoir de Tripoli

Le Haut Conseil d'Etat libyen (HCE), instance faisant office de Sénat, a accusé lundi le Premier ministre Abdelhamid Dbeibah de l'empêcher de se réunir, suscitant des tensions entre dirigeants du camp de l'Ouest dans ce pays en proie au chaos et aux divisions.

Des véhicules blindés d'une force armée sous l'autorité du gouvernement dirigé par M. Dbeibah ont bloqué lundi l'entrée d'une salle de conférence près d'un grand hôtel de la capitale, interdisant l'accès aux membres du HCE, selon des images diffusées par les médias locaux et sur les réseaux sociaux. «Nous étions censés voter aujourd'hui sur l'ensemble des articles du cadre constitutionnel» qui doit ouvrir la voie à la tenue des élections, qui étaient prévues en décembre 2021 avant d'être reportées sine die, a déploré Khaled el-Mechri, président du HCE, dans un enregistrement diffusé sur Facebook.

La réunion devait également évoquer «l'unification du pouvoir exécutif», donc le sort du gouvernement de M. Dbeibah.

## La Chine soutient l'adhésion de l'UA au G20



Le président chinois, Xi Jinping, a déclaré, mardi, que la Chine est favorable à l'adhésion de l'Union africaine (UA) au groupe de G20, rapporte l'agence de presse Chine nouvelle. «La Chine soutenait l'adhésion de l'UA au Groupe des 20 (G20)», a indiqué M. Xi dans son discours prononcé à l'occasion du 17e sommet du G20 à Bali en Indonésie, cité par la même source.

Par ailleurs, M. Xi a demandé aux pays riches de s'attacher à réduire les répercussions des hausses de taux d'intérêt mises en œuvre face à la flambée des prix. «Les économies développées doivent réduire les ef-

fets de contagion négatifs de leurs ajustements de politique monétaire et stabiliser les dettes à un niveau durable», a-t-il affirmé.

A noter que la déclaration du président chinois sur l'adhésion de l'UA intervient au moment où des voix en Afrique appellent à désigner un pays africain en tant que membre permanent au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. «La présence d'un pays africain parmi les membres permanents du Conseil de sécurité défendra mieux les intérêts du continent et le mettra davantage à l'abri des humeurs des puissants de ce monde», plaignent plusieurs personnalités en Afrique.

# Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

## Moscou juge «irréalistes» les conditions de Kiev pour des négociations



ritoire et le retour de son intégrité territoriale, alors que Moscou a revendiqué l'annexion de quatre régions ukraines fin septembre, en plus de la péninsule de Crimée annexée en 2014. M. Lavrov a dénoncé en outre

le caractère «russophobe» de l'intervention de M. Zelensky devant le G20.

Sergueï Lavrov a également accusé une fois de plus l'Occident de mener une «guerre hybride» contre la Russie en usant de l'Ukraine.

## EDITORIAL

Par EL-HOUARI DILMI

### RÉCUPÉRATION DES FONDS DÉTOURNÉS : CHANGER DE MÉTHODE

**I**l s'agit là de l'un des engagements les plus importants de la campagne électorale du président Tebboune: la récupération des biens et des fonds détournés. Opération complexe, à commencer par la difficile traçabilité des détournements, l'exigence légale du prononcé de jugements définitifs, ou encore l'identification des biens et des fonds transférés sur des comptes inconnus (comptes non domiciliés et comptes numérotés offshore).

La preuve que l'Etat veut changer de méthode et de stratégie, le chef de l'Etat a instruit le gouvernement à l'effet d'enrichir le projet de loi relatif à la création d'une agence nationale de gestion des biens gelés, saisis et confisqués, «en définissant des mécanismes plus flexibles en termes de recouvrement des biens de l'Etat et des fonds détournés». Mais «il faut faire preuve de réalisme dans le traitement des dossiers de lutte contre la corrup-

tion, à travers l'adoption de mécanismes simplifiés directs, loin des complications qui tendent à perdurer ce phénomène», a mis en garde le premier magistrat du pays. Dans ses orientations à l'adresse de l'exécutif gouvernemental, Tebboune a également appelé les institutions de l'Etat «à poursuivre la lutte contre toute forme de corruption, quelles qu'en soient les ramifications, en coordination avec les instances et pays concernés».

Ce qui est certain, c'est que le gouvernement veut changer d'approche pour la récupération des fonds détournés et surtout gagner du temps. D'abord par la mise en branle de la diplomatie pour accélérer l'exécution

des commissions rogatoires internationales. Les ambassadeurs en poste dans plusieurs pays ont été invités à s'impliquer activement dans l'inspection des commissions rogatoires que le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed a diligentée depuis plusieurs mois. Des accords judiciaires bilatéraux ont été passés avec plusieurs pays qui ont exprimé leur volonté de coopérer avec la justice algérienne pour l'aider à récupérer l'argent volé du peuple.

L'on sait aussi que 156 commissions rogatoires internationales sont en attente d'exécution par les autorités judiciaires étrangères compétentes. «L'idée» défendue par certains, celle d'un règlement à l'amiable avec les hommes d'affaires emprisonnés ou en fuite à l'étranger, a essuyé un refus catégorique de la part des plus hautes autorités du pays. L'argent du peuple doit revenir au peuple. Un point c'est tout.

## Un Marocain arrêté en Allemagne pour espionnage



Un ressortissant marocain a été arrêté lundi en Allemagne, soupçonné d'avoir espionné les partisans d'un mouvement de contestation ayant agité le nord du Maroc en 2016-2017, a indiqué le parquet fédéral.

Des policiers ont arrêté le suspect, identifié comme Mohamed A., dans la région de Cologne (ouest) et ont perquisitionné son domicile, selon un communiqué du parquet de Karlsruhe. Le suspect est «fortement soupçonné» d'avoir travaillé pour les services de renseignement marocains, précise-t-il.

Les faits reprochés se seraient déroulés entre avril 2021 et mars 2022, lorsque l'homme a accepté d'espionner les partisans du mouvement de protestation Hirak vivant en Allemagne, en échange d'argent. «Il a partagé des informations sur au moins une personne», selon le parquet. Le suspect a été présenté lundi à un juge qui l'a placé en détention provisoire.

### Contestation: l'Iran a des «preuves» sur l'implication d'étrangers



Les autorités iraniennes ont affirmé lundi avoir fourni des «preuves» aux pays concernés sur les actes commis selon elles par leurs ressortissants lors des manifestations en Iran. Ces protestations ont été déclenchées par la mort le 16 septembre de l'Iranienne de 22 ans, Mahsa Amini, trois jours après son arrestation pour infraction selon la police des moeurs au code vestimentaire strict en Iran qui oblige notamment les femmes à porter le voile en public.

Les autorités iraniennes dénoncent ces protestations comme des «émeutes» encouragées par des pays occidentaux, principalement les Etats-Unis, ennemi juré de l'Iran. «Concernant les ressortissants étrangers détenus en Iran en relation avec les émeutes, des preuves et des explications ont été fournies aux pays concernés», a affirmé à la presse à Téhéran le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Nasser Kanani.